

# ATELIER HORIZONS

paysage & urbanisme





## **PIERRE GRELIER**

### **Paysagiste DPLG**

*né le 3 juillet 1965*



### **Formations**

- 1991** Diplôme de Paysagiste DPLG (Versailles)
- 2001** Graphisme informatique (ARINFO, Nantes)
- 2004** Ville et territoire, le PLU et la loi SRU (CREPA, Rennes)
- 2007** Eaux pluviales, écologie et paysages (IRPA, Rennes)
- 2012** Les pierres naturelles en aménagement urbain (CTMNC)
- 2012** De l'accessibilité des bâtiments à l'accessibilité de la ville (groupe Moniteur, Paris)
- 2020** Intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement (groupe Moniteur, Paris)

### **Expériences**

- 2001** Création de l'atelier Horizons
- 1992** Chef de projet salarié responsable du pôle conception
- 2001** agence *Ingénieurs & Paysages (Versailles)*
- 1991** Salarié - agence *TER (Paris)*
- 1986** Stage
- 1987** agence *d'urbanisme de la ville (Rennes)*

### **Compétences | Expériences**

- Diagnostic paysager et urbain, prescriptions
- Conception des projets d'aménagement urbain et paysager
- Conception technique des projets en partenariat avec les différents BET
- Direction des chantiers et suivi financier
- Réalisation d'études préalables
- Direction d'équipes de maîtrise d'œuvre
- Concertation et communication (réunions, présentation publique, ateliers participatifs...)
- Enseignant vacataire responsable de l'atelier projet en 5<sup>e</sup> année à l'INH d'Angers (de 1996 à 2009)
- Enseignant vacataire en formation continue à l'école d'architecture de Nantes (2008-2010)



## ATELIER HORIZONS, paysage & urbanisme

adresse Le chalet, 49 140 Sermaise

téléphone 02 41 82 15 81

site internet atelierhorizons.com

e-mail contact@atelierhorizons.com



### Moyens matériels

- 1 Mac book Air
- 2 IMac G5 Power PC
- 1 IMac intel core
- 1 imprimante Epson AcuLaser C1100
- 1 traceur HP 500 PS A0
- 1 appareil photo numérique Lumix Panasonic DMC - Fx 35
- 1 appareil photo numérique Olympus C 220 Zoom 2.0
- 1 appareil photo numérique Olympus E-500
- 1 photocopieur couleur/fax/scanner/imprimante réseau Canon IR ADVANCE C50 35i

### Logiciels

- PackOffice Business 2008
- Photoshop CS4 Design Premium
- Illustrator CS4 Design Premium
- InDesign CS4 Design Premium
- Acrobat CS4 Design Premium
- Vectorworks 2011 (compatible Autocad)

Nos moyens informatiques permettent tous types d'échanges de fichiers y compris avec les pc et fichiers autocad.  
Nos liaisons Internet via l'ADSL permettent un transfert rapide et sûr des données et plans via notre site FTP.

### FONDATIONS

Avoir les pieds sur terre et regarder, observer, remarquer, écouter, sensibiliser, proposer...  
Préserver, respecter, épargner, travailler cette terre, socle vivant de nos projets.  
Échanger, partager, associer, accompagner, expliquer...et savoir accepter mais aussi refuser.  
S'inscrire dans le temps, en ayant la patience mais aussi l'exigence de l'accompagner,  
lui qui modèle et concrétise nos créations embryonnaires.

L'histoire de mon parcours trouve indéniablement son origine dans mon attachement à la terre.

C'est d'abord **l'agriculture**, à travers les différentes expériences et formations, qui m'a ouvert les yeux sur la complexité du paysage dans lequel nous évoluons. Les lignes, les mouvements, les lumières, les saisons, autant de composantes que mon regard a dû apprivoiser.

L'**horticulture** m'a ensuite appris l'art des jardins, puis a fait germer l'idée que nous pouvions composer avec le paysage.

La première confrontation construite avec la ville s'est faite au service **urbanisme** à l'époque où le TGV arrivait en gare de Rennes. Jean-Pierre Charbonneau y était alors conseiller.

Le passage aux **Beaux-Arts** a été un révélateur. Outre les matières académiques enseignées et les personnalités croisées (Hubert Tonka, François Morellet), ce séjour aux beaux arts d'Angers m'a offert une chose essentielle: il m'a appris à regarder.

L'**École du Paysage de Versailles** m'a permis de faire la synthèse de ce parcours et a aiguisé ce regard pour qu'il puisse comprendre et expliquer les paysages sur lesquels il nous est donné d'intervenir pour faire naître un nouvel imaginaire.

### FORMATIONS

### CONVICTIONS

**S'ancrer dans le contexte**, en révéler ses composantes fondatrices, *re-présenter* et expliquer ce préalable à tout projet pour qu'il soit partagé par tous.

**Comprendre la commande**, par des échanges souvent nombreux, la faire parfois évoluer pour la qualité du projet et le bien-être des futurs usagers.

**Métamorphoser les attentes et les exigences** des programmes pour qu'ils deviennent les vecteurs d'une nouvelle poésie au service de l'homme et de son quotidien.

**S'enrichir des échanges** avec toutes les personnes concernées par le projet puis en faire une synthèse sensible et pragmatique.

**S'inscrire dans une logique durable** en faisant des ressources naturelles des leviers de projets, reflets d'une géographie, d'un territoire ou d'un concept, loin de toutes attitudes doctrinaires et dogmatiques trop souvent répandues.

### ENGAGEMENTS

**Accompagner** nos maîtres d'ouvrage dans un dialogue continu tout au long du projet, au stade des études comme durant le chantier.

**Exiger** de nous-même et de nos partenaires un travail sur mesure, reflet d'un professionnalisme et d'une attention permanente aux détails les plus infimes. Nos projets sont des « prototypes » et non pas des recettes plaquées.

**Organiser** les partenariats pour atteindre les objectifs fixés par les programmes, dans un souci d'efficacité, d'inventivité et de pragmatisme.

**Garantir** le respect permanent des coûts annoncés par une gestion fine des chantiers.

## 1 | Études et territoires

**Quartier Gumenen** — Auray (56)  
**Étude urbaine** — Saint-Christophe-du-Jambet (72)  
**Étude îlot Mercure** — Nantes (44)  
**Étude urbaine** — Villepreux (78)  
**Nouveau quartier** — Mazé (49)  
**Études urbaines** — Saint-Mars-de-Coutais (44)  
**ZAC des Quatre moulins** — Maulévrier (49)  
**Nouveau quartier** — Daumeray (49)  
**Autoroute A29** (76)  
**Étude du centre-bourg** — Maulévrier (49)  
**Étude de faisabilité d'un city stade** — Échemiré (49)  
**ZAC de la gare** — Segré (49)  
**Rédaction d'un cahier des charges pour une gestion différenciée** — Habitat 44 (44)  
**Square de Berry** — Massy (91)  
**Square Desmoulin** — Bezons (95)  
**Étude du carrefour de Plaisance** — Saint-Nazaire (44)  
**Aménagement paysagers de la voie nouvelle RD 752** — Pouzauges-Réaumur (85)  
**Étude de faisabilité pour l'implantation d'un complexe sportif** — Igny (91)  
**Urbanisation des bords du Loir** — Corzé (49)  
**Étude de faisabilité pour l'implantation d'un EPHAD** — Saint-Nazaire (44)  
**ZAC du Cloteau de la Minière** — Segré (49)  
**Étude urbanistique sur le clos de la Pelletrie** — Le Plessis Grammoire (49)  
**Étude de la trame paysagère et hydraulique : quartier est de Polytechnique** — Plateau de Saclay (91)  
**ZAC de l'Arsenal** — Lorient (56)  
**Études urbaines** — Asnières-sur-Vègre (72)  
**ZPPAUP** — Fresnay-sur-Sarthe, Assé-le-Boisne (72)

## 2 | Quartiers habités

**Îlot des maraîchers** — Vertou (44)  
**Îlot des cordeliers** — Précigné (72)  
**Les jardins d'Erpell** — Logements sociaux — Le Mans (72)  
**Projet Symbiose Îlot 4 — ZAC du plateau de la Mayenne** — Avrillé (49)  
**ZAC du champs de manœuvre — Îlot BS4a** — Nantes (44)  
**48 logements — Projet SO LINK** — Nantes (44)  
**Résidence étudiante — Fondation Avicenne — Cité Universitaire** — Paris (75)  
**Logements** — Couëron (44)  
**Quartier d'habitat social** — Bessancourt (95)  
**Îlot E — Tryo ZAC Euronantes** — Nantes (44)  
**Îlot des îles** — Nantes (44)  
**Logements ZAC Beauregard Quincé** — Rennes (35)  
**107 rue de Reuilly** — Paris (75)  
**Quartier Plaisance** — Saint-Nazaire (44)  
**Îlot Say** — Paris (75)  
**Les jardins de Bougainvilles** — Saint-Nazaire (44)  
**Logements sociaux** — Cachan (94)  
**Logements** — Le Kremlin-Bicêtre (94)

**Logements sociaux** — Bouvron (44) *Lauréat du prix d'Urbanisme & d'Architecture 2012 du CAUE 44*  
**Quartier des Richollets** — Saint-Herblain (44)  
**Résidence Tilleuls** — Saint-Nazaire (44)  
**La Croix blanche** — Saint-Sébastien-sur-Loire (44)  
**Quartier Les Ormeaux** — La Meignanne (49)  
**Quartier Georges Durand** — Le Mans (72)  
**Quartier Robin des bois** — Le Mans (72)  
**Logements Courboulay** — Le Mans (72)  
**Les terrasses de la Gironde** — Le Mans (72)  
**Logements et locaux d'activités** — Nantes (44)  
**Logements et locaux d'activités** — Saint-Nazaire (44)  
**34 logements locatifs sociaux** — Nantes (44)  
**Logements sociaux** — Parigné l'Évêque (72)  
**Restructuration de logements** — Allones (72)  
**Résidences sociales** — Colombes (92)  
**Carré Saint-Germain** — Coulaines (72)  
**Résidentialisation et extension de 200 logements** — Les Mureaux (78)  
**Logements, commerces et médiathèque** — Bretigny-sur-Orge (91)  
**20 à 25 logements collectifs et semi-collectifs et d'un pôle médical** — La Chapelle des Marais (44)  
**40 logements** — Préfailles (44)  
**Comptoirs modernes (126 logements)** — Le Mans (72)  
**Restructuration de la cité Duclos** — Saint-Denis (93)  
**Lotissement de 12 lots** — Besné (44)  
**Logements locatifs** — Montoir de Bretagne (44)

## 3 | Espaces publics

**Place des terrasses** — Durtal (49) — *Lauréat du prix Aperçus 2019 du CAUE du Maine et Loire*  
**Passage du village** — Verrières-le-Buisson (91)  
**Place de la gare** — Bourg-la-Reine (91)  
**Centre-ville** — Verrières-le-Buisson (91)  
**Rue Jacques Prévert** — Couëron (44)  
**Rue du 19 mars 1962** — Saint-Denis (93)  
**Place Manoukian** — Projet ANRU quartier Pierre Sémard— Saint-Denis (93)  
**Rue Monmousseau** — Projet ANRU quartier Pierre Sémard— Saint-Denis (93)  
**Rue Sophie Scholl** — Projet ANRU quartier Pierre Sémard— Saint-Denis (93)  
**Rue Joncherolles** — Projet ANRU quartier Pierre Sémard— Saint-Denis (93)  
**Promenade Jean Amblard** — Projet ANRU quartier Pierre Sémard— Saint-Denis (93)  
**Accroche Colonel Fabien** — Projet ANRU quartier Pierre Sémard— Saint-Denis (93)  
**Place de l'Europe** — Projet ANRU— Coulaines (72)  
**Centre-ville** — Authon-du-Perche (28)  
**Place de la fontaine du moulin** — Bourg-la-Reine (91)  
**Centre Jean Vilar** — Projet ANRU quartier de la Roseraie— Angers (49)  
**Centre-ville** — Loiron (53)  
**Centre-ville** — Malicorne-sur-Sarthe (72)  
**Rue Pablo Picasso** — Angers (49)  
**Centre-ville** — May-sur-Èvre (49)  
**Aménagement de l'îlot Pasteur** — Noyen-sur-Sarthe (72)  
**Réaménagement du centre-ville** — Bouvron (44)

## 4 | Parcs et jardins

**Parc des lisières** — Bois d'Arcy (78)  
**Plaine Universitaire des Sports** — Plateau de Saclay — Gif sur Yvette (91)  
**Parc du Printemps** — Auray (56)  
**Carrière des fusillés — Mémorial la Sablière** — Châteaubriant (44)  
**Complexe sportif** — Ézanville (95)  
**Pliages engazonnés** — Allonnes (72)  
**Jardin des moulins** — Lorient (56)  
**Parc de la Bernadière** — Saint-Herblain (44)  
**Campus scolaire** — Châteaubriant (44)  
**Parc privé** — Baugé (49)  
**Base de loisirs du Houssay** — Spay (72)  
**Jardins privés** — Châteaubriant (44)  
**Jardin privé** — Sermaise (49)  
**Square public** — La Courneuve (93)  
**Aménagement d'un cimetière** — Chessy (77)  
**Parc de la Plesse** — Avrillé (49)  
**Parc Jean Vauzelle** — Les Mureaux (78)  
**Aménagement du vallon du Choiseau** — Mauves-sur-Loire (44)  
**Parc du château de la Porte** — Sermaise (49)  
**Jardin de la propriété Gaffet & Curvillier** — Vallet (44)  
**Espace naturel de loisirs** — Haute-Goulaine (44)

## 5 | Activités

**Parc du data center Interxion PAR8** — La Courneuve (93)  
**Site Groupama Centre-Manche** — Le Mans (72)  
**Clinique vétérinaire** — Châteaubriant (44)  
**Aménagement d'un atrium** — Sablé-sur-Sarthe (72)  
**Service Départemental d'Incendie et de Secours** — Saint-Lô (50)  
**Parc d'activité du groupe GTIE** — Montesson (91)  
**Parc d'activité tertiaire — ZAC La Jalière** — Orvault (44)  
**Bureaux du conseil général** — Ancenis (44)  
**Siège administratif de la communauté d'agglomération** — Vannes (56)

## 6 | Bâtiments publics

**Salle multi-activités** — Le Clion-sur-Mer (44)  
**Mairie** — La Noë Blanche (35)  
**Église Sainte-Bernadette** — Nevers (58)  
**Salle multi-activités** — Laigné-en-Belin (72)  
**Salle multi-activités** — Besné (44)  
**Salle polyvalente** — Issé (44)  
**Salle de spectacle** — Mauves-sur-Loire (44)  
**Maison de Pays** — Loiron (53)  
**Fondation Avicenne** — Paris (75)  
**Salle polyvalente** — Saint-Mars-de-Coutais (44)  
**Aménagement des abords du gymnase Jean Mermoz** — Verrières-le-Buisson (91)  
**École de musique** — Le Lion d'Angers (49)  
**Médiathèque** — Beaucouzé (49)

**Gendarmerie** — Vertou (44)  
**Ensemble culturel** — Saint-Philibert-de-Granlieu (44)  
**Centre culturel** — Ponchâteau (44)  
**Centre culturel** — Gorrion (53)  
**Extension de la mairie** — Saint-Julien-de-Concelles (44)  
**Complexe mairie-cantine-bibliothèque** — Villepôt (44)  
**Médiathèque** — Loiron (53)

## 7 | Bâtiments médico-sociaux

**IME Val de Loir** — La Flèche (72)  
**Restructuration internat Ime** — Tours (37)  
**EHPAD Bonnière** — Le Mans (72)  
**L'Abri** — Montreuil-Juigné (49)  
**Résidence de la Plesse** — Avrillé (49)  
**EHPAD** — Rezé (44)  
**EHPAD** — Trans-sur-Erdre (44)  
**Béguinage village Saint-Martin** — Angers (49)  
**Extensions des EHPAD de Trégueux et la Mauégon** — Lamballe (22)  
**Résidence Serge et Andrée Le Grou** — Rouez-en-Champagne (22)  
**Résidence Le Moulin** — Saint-Pierre-la-Cour (53)  
**EHPAD** — La Roche-sur-Yon(85)  
**Résidence de Lanvaux** — Grand-Champ (85)  
**EHPAD** — Pontarion (23)  
**EHPAD** — Saint-Sulpice-des-Champs (23)  
**EHPAD** — Saint-Vincent-des-Landes (44)  
**Foyer d'accueil médicalisé** — Saint-Calais (44)  
**Maison d'accueil IMC** — Mulsanne (72)  
**Foyer de vie** — Le Gâvre (44)  
**Maison d'enfants** — Baugé (49)  
**IME** — Savigné l'Évêque (44)

## 8 | Éducation

**Groupe scolaire** — Corné (49)  
**École communale** — Mouais (44)  
**École La Fontaine** — Alençon (61)  
**Lycée de la Germinière** — Rouillon (72)  
**Groupe scolaire** — Avrillé (49)  
**Groupe scolaire** — Saint-Pierre-des-Nids (53)  
**Groupe scolaire** — Pornichet (44)  
**Résidence d'hébergement du lycée agricole** — Laval (53)  
**Restructuration du lycée Racan** — Château-du-Loir (72)  
**Groupe scolaire Grands Bois** — Saint-Herblain (44)  
**Groupe scolaire** — Saint-Nazaire (44)  
**École de musique** — Pontivy (56)  
**Collège 400** — Plabennec (29)  
**Groupe scolaire** — Guer (56)  
**École de musique** — Les Sables d'Olonnes (85)

date 2014

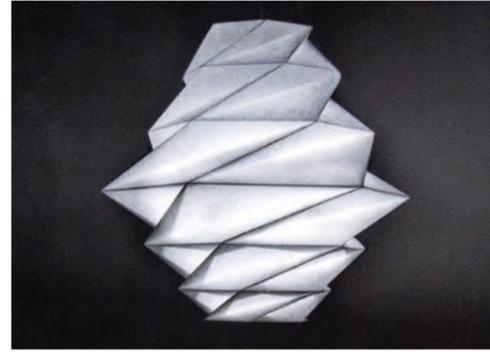
maîtrise d'ouvrage Sarthe habitat

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Pièces montées, architectes mandataires

montant 67 000 € HT

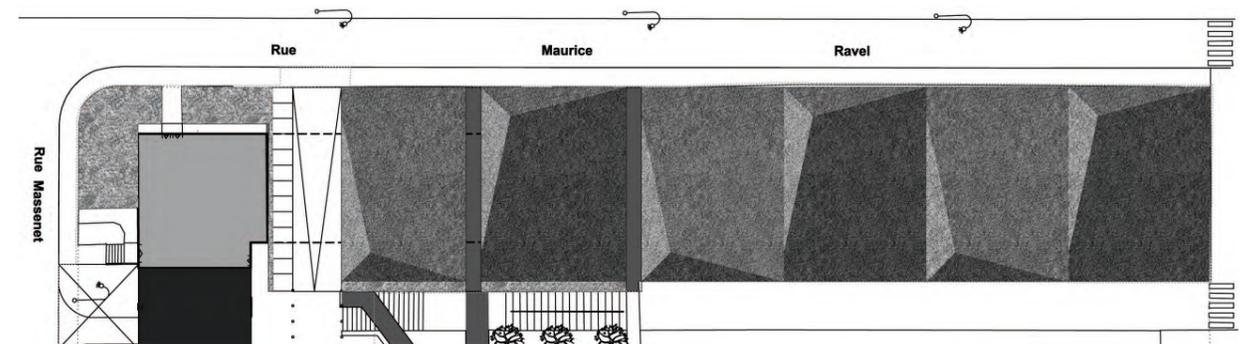


Sarthe Habitat, bailleur social du département, restructure une partie de son patrimoine sur la commune d'Allonnes.

Inscrit dans une réflexion plus globale à l'échelle du quartier, une barre de logements bordant la rue Ravel est démolie pour laisser place à des projets futurs de valorisation.

Suite à cette démolition, Sarthe Habitat missionne les architectes de Pièces montées pour recomposer le pignon de la barre de logement restante. C'est dans cette continuité et dans cet objectif de « mise en pause urbaine » qu'il nous ait demandé de proposer un projet d'attente sur l'ancienne emprise construite.

Il s'agira d'un pliage engazonné proposant différents points de vue et différents usages ludiques pour les enfants du quartier. Un origami végétal vu depuis les logements riverains.



date 2013

maîtrise d'ouvrage ville d'Angers

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste mandataire

Techn'cité, bureau d'études VRD

montant 1 000 000 € HT



Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de reconquête des espaces publics du quartier de la Roseraie à Angers (ANRU).

Une telle refonte de l'îlot Jean Vilar est pour nous l'occasion de retisser des liens piétonniers forts. Nous proposons ici de:

- ▶ Marquer fortement l'accès au nouveau centre culturel et à la bibliothèque.
- ▶ Privilégier le statut piétonnier des espaces publics entre la piscine, la salle de sports et la future station de tramway.
- ▶ Proposer des aménagements lisibles et sobres qui soient le prolongement de la démarche déjà engagée sur le quartier en tenant compte de la charte du paysage urbain de la ville.

Un mail principal menant à la bibliothèque est donc mis en place, accompagné de «filtres végétaux» installés perpendiculairement aux façades. Différents tableaux paysagés plantés de lilas des Indes, de rosiers et de graminées se succèdent ainsi.

En lien avec la station de tramway, deux parvis pavés accompagnent les deux équipements. Des arbres de haut jet complète ce dispositif rappelant l'ambiance de parc existant sur ce quartier.



date 2005

maîtrise d'ouvrage SARA Angers

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

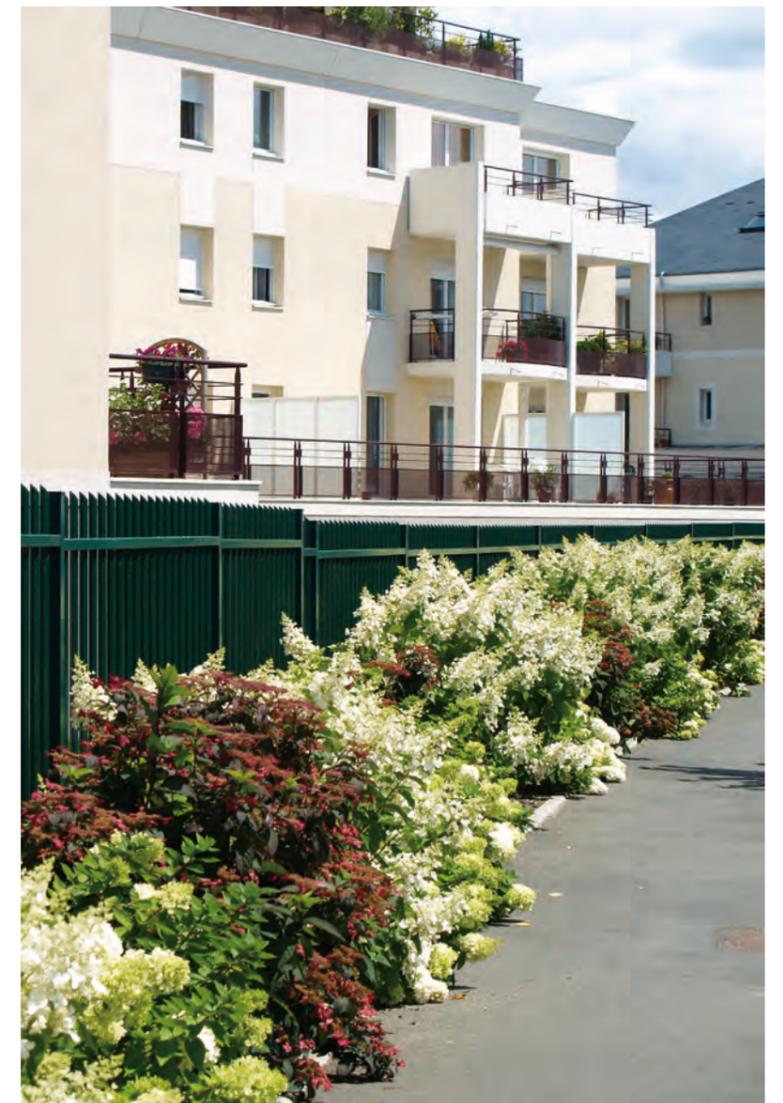
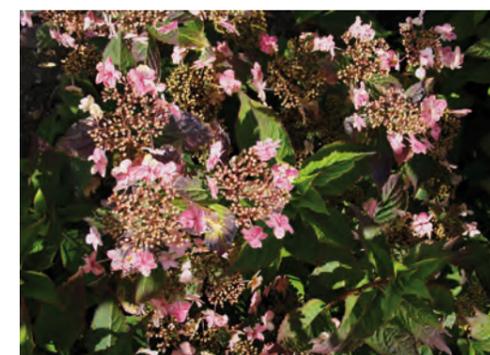
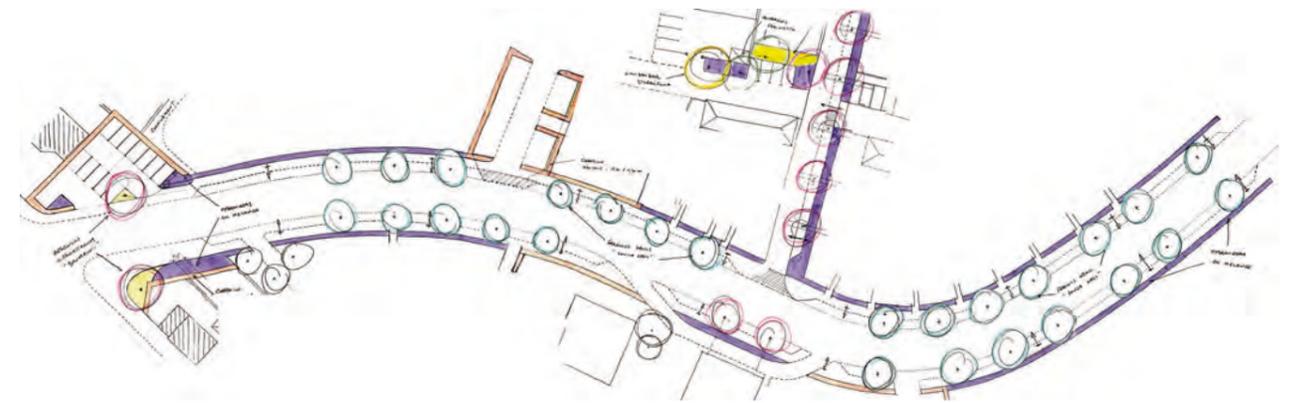
montant 240 000 € HT



La nouvelle ZAC créée en limite du territoire de la commune de Trélazé, fait naître une nouvelle voie structurante qui relie la rue des Pyramides à l'ouest et la rue Parmentier à l'est. Différents îlots affectés à des programmes de logements ou à des bâtiments de services la bordent.

Profitant de la géométrie particulière de cette rue associant courbes et contre-courbes et d'une topographie offrant un léger dénivelé, le projet met en scène trois échelles végétales :

- ▶ Des marronniers majestueux forment une porte végétale au début de la rue au niveau du carrefour avec la rue de la pyramide.
- ▶ Un double alignement de cerisiers à fleurs, petits arbres s'intercalant entre les stationnements.
- ▶ Des courbes d'hortensias longeant les trottoirs et proposant une grande variété de floraisons s'échelonnant pendant tout l'été.



date 2020

maîtrise d'ouvrage Podeliha

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Jacques Boucheton, architecte mandataire

AUAS Ingénierie

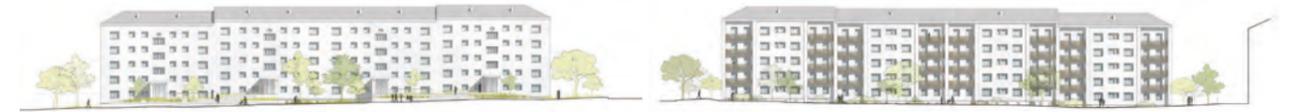
montant 2 700 000 € HT

concours



La situation singulière de la parcelle au cœur du périmètre de la « rénovation verte du Grand Belle Beille », nécessite de traiter la transition entre public et privé de façon douce, sans rupture. Les nouvelles entrées sculptent un nouveau « socle/jardin » pour le bâtiment, évoquant le « jardin de devant » des pavillons situés en face en atténuant ainsi la rupture entre ces deux typologies. La structure affirmée de ces emmarchements, l'agrandissement des halls permettent à la fois d'apporter un véritable confort d'usage, tout en renforçant la lisibilité de l'adressage.

Le rapport frontal entre le pignon ouest et le parvis du gymnase est ainsi adouci par l'implantation d'un sous-bois. Cette végétalisation crée le lien vers les jardins pavillonnaires et délimite l'espace sans le fermer. Les accès sont lisibles, des pergolas et des pignons des garages en structure bois s'intègrent dans le paysage sans pour autant bloquer les vues. La création d'un potager et d'un verger permet également de repenser le rapport entre notre projet et la parcelle voisine. Ils constituent également des lieux de rencontre, de sociabilisation et d'apprentissage, fédérateur du commun. En cœur d'îlot, la prairie fleurie est agrémentée de bancs, l'espace entre chaque passerelle permet à la fois d'y jouer, de s'y installer pour pique-niquer, lire, discuter...



date 2018

maîtrise d'ouvrage Bretagne Sud Habitat

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Jacques Boucheton, architecte mandataire

OCE, bureau d'études VRD

enveloppe des travaux 2 127 000 € HT



Le projet se positionne en première couronne du centre-ville.

Dès la première visite du site, une première impression prédomine : que ce soit par le nord ou bien par le sud, entrer dans le quartier du Gumenen-Goaner, c'est avant tout entrer de plein pied dans un paysage, dans une géographie : celle de la vallée du Reclus avec sa géométrie souple et naturelle.

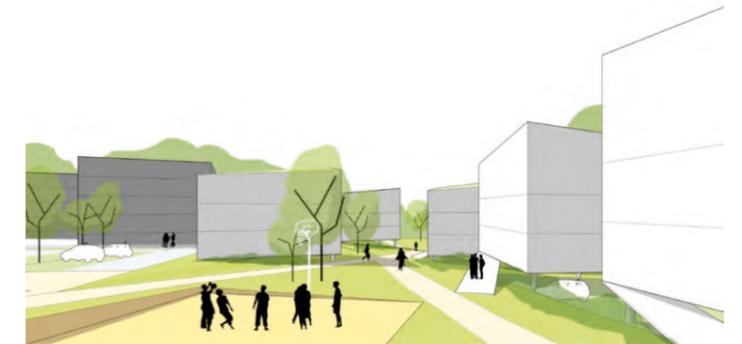
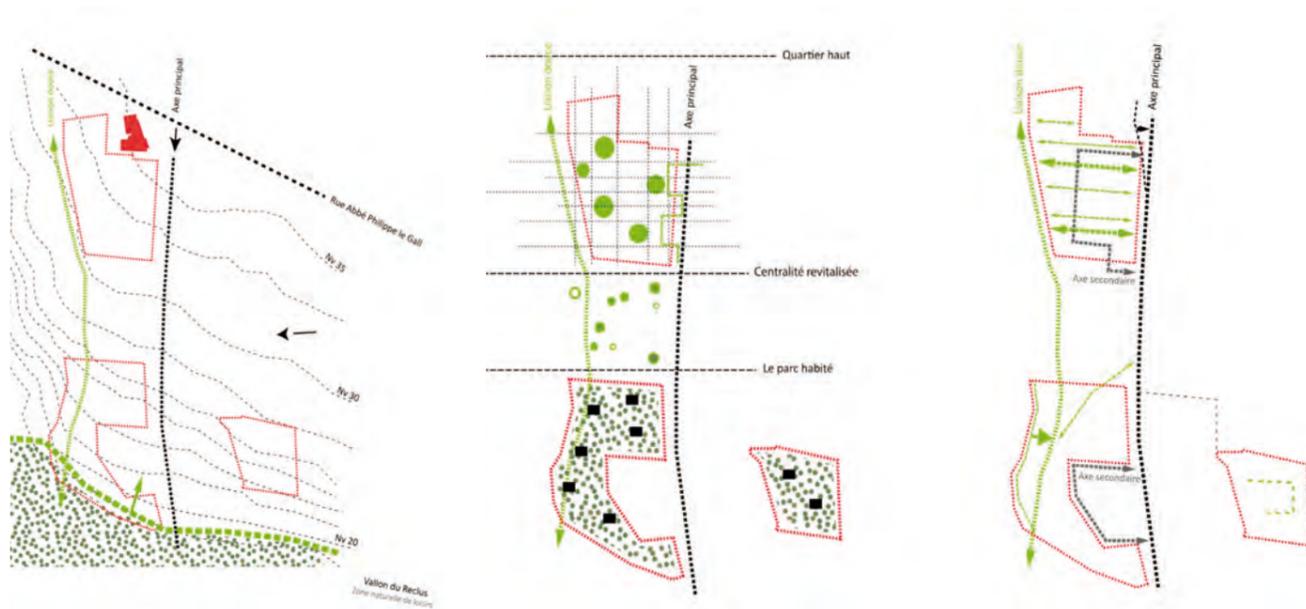
En effet, depuis le nord de la rue la Houle, on embrasse d'un seul tenant l'horizon boisé de la vallée alors que l'arrivée par la rue du Pont neuf ouvre, elle, des perspectives plus intimistes sur le creux du vallon.

La vallée du Reclus est l'identité du quartier, son ADN, son armature, l'histoire nous le démontre.

Remettre au centre de notre réflexion cette caractéristique paysagère du quartier est pour nous la fondation préalable à toute intervention urbaine sur le site.

Le périmètre donne à lire ce large couloir naturel remontant de la vallée jusqu'à la rue Le Gall.

Ré-étudier cette globalité urbaine et paysagère de près de 8 hectares, c'est l'opportunité d'inviter les espaces naturels de la vallée à remonter plus généreusement dans la ville, et de connecter avec plus de lisibilité le quartier à son environnement qualitatif.



date 2012

maîtrise d'ouvrage Sarthe habitat

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste mandataire

La Suze VRD, bureau d'études VRD

montant 660 000 € HT



Authon-du-Perche est ramassé autour de sa butte médiévale et de son église. Les rues s'organisent de manière concentrique et sont reliées par des venelles étroites. La place du marché est la place centrale du bourg. Une halle y trônait jusqu'en 1963. De forme rectangulaire et en pente, elle est délimitée par un bâti dense et continu et par une voie à double sens. En contrebas, deux venelles s'amorcent à chaque angle et permettent de rejoindre la rue basse.

Notre travail à l'échelle du village nous a permis de dégager les enjeux suivants :

- ▶ Marquer l'entrée du centre dès la place triangulaire, rue Marie Thibault.
- ▶ Retisser et améliorer les transitions piétonnes notamment pour les PMR.
- ▶ Révéler la pente par la mise en scène du parcours des eaux pluviales.
- ▶ Maintenir les continuités des parcours hauts et bas de la place.

Notre projet cherche à mettre en place une stratégie de la couture. L'utilisation de matériaux durables est privilégiée.

La rue haute passe à sens unique et s'organise autour de deux placettes qui permettent aux PMR de rejoindre la rue basse.



date 2013

maîtrise d'ouvrage Groupe Le noble âge

maîtrise d'œuvre

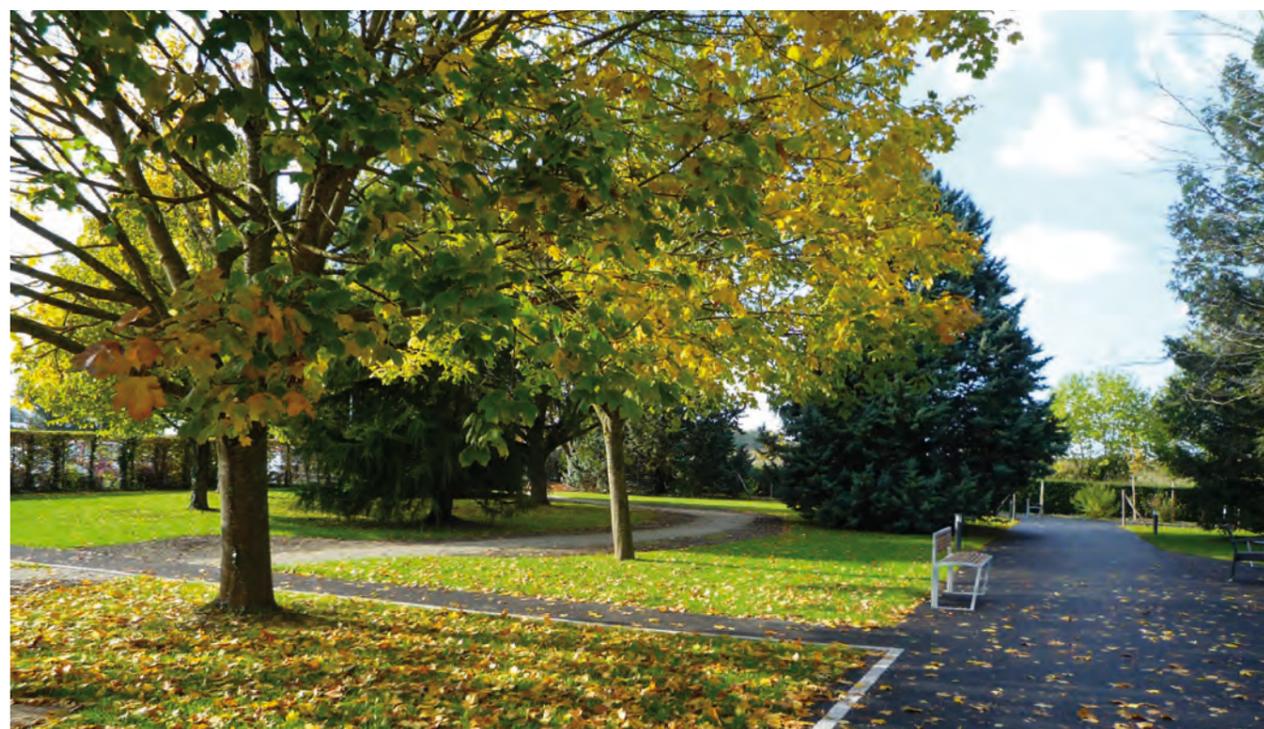
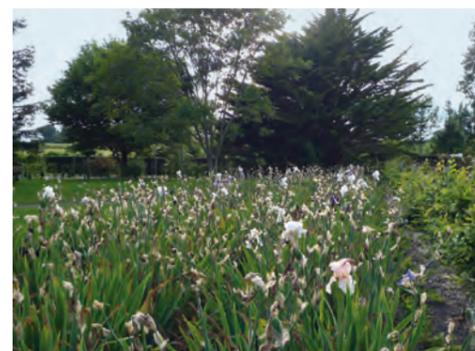
Atelier Horizons, paysagiste

montant 160 000 € HT



La résidence de la Plesse est implantée au cœur du parc d'une ancienne propriété aujourd'hui divisée en plusieurs parcelles habitées. Installée le long d'une douve canalisant le Brionneau au nord, cette résidence de personnes âgées se restructure et s'agrandit en 2013.

Les accès, les circulations sont alors redéfinis permettant de libérer l'espace central du parc pour le bien-être des résidents. De nouvelles plantations complètent la structure et accompagnent les nouvelles promenades proposées. Une aire de jeux est installée près de l'entrée afin de rassembler les familles autour des jeunes et des moins jeunes. Installée autour d'un patio-jardin, une unité Alzheimer accueille les résidents les plus désorientés et propose un jardin thérapeutique comme support des activités mis en place par le personnel médical. En symétrie, un autre patio permet au personnel de se retrouver lors des pauses dans un univers apaisant.



date 2013

maîtrise d'ouvrage ville de Besné

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

montant 445 000 € HT



La commune de Besné est au cœur du marais de Brière. Installer au creux de ce paysage une salle polyvalente nous oblige à l'humilité, la discrétion et la justesse des interventions.

Notre choix a donc été de ne pas « forcer » ce paysage en équilibre en adoptant plusieurs actes fondateurs:

- ▶ Se poser sur le site sans le terrasser pour révéler sa topographie.
- ▶ Dialoguer avec le patrimoine existant en établissant des rapports visuels singuliers.
- ▶ Gérer la transition avec la zone d'activité en opposant aux bâtiments industriels un édifice puissant.
- ▶ Préserver les sols et les équilibres hydrauliques fragiles en proposant la mise en place d'un parc de stationnement « vert et perméable » qui ne stérilise pas l'harmonie paysagère existante et soit vecteur d'autres usages.





date 2019

maîtrise d'ouvrage ville de Bourg-la-Reine

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Techn'cité, bureau d'études VRD mandataire

montant 5 275 000 € HT



Notre projet veut faire de la place de la gare un espace public central de la ville privilégiant les liaisons douces. Il veut gommer la fracture physique actuelle entre ce lieu fréquenté par plus de 22 000 voyageurs quotidiens, 1 300 bus RATP et la ville commerçante.

Le projet s'articule donc autour de deux plateaux accessibles aux PMR, l'un mène à cette gare haute et l'autre à la gare basse. Le premier accueille les quais bus protégés par une grande halle et le second est exclusivement piétonnier. Ils sont plantés de pins sylvestre aux silhouettes variées et transparentes. Afin de créer un événement signal sur la place, deux murs fontaines règlent la dénivelée entre ces deux plateaux.

Se substituant au talus planté le long de la rue des Blagis, un local cycles fermé permettra de répondre à la forte demande des usagers de la gare. Le toit terrasse de ce local sera planté et ouvrira le square Theuriet sur la gare, sur la place, et sur le square du Cèdre restructuré pour le rendre traversant.

Le projet cherche ici vraiment à unifier cette nouvelle place de la gare dans un choix de matériaux durables vecteurs de l'identité de la ville.





Place de la gare est un projet de communication visuelle commandé par la ville de Bourg-la-Reine et réalisé par deux designers graphiques et une photographe, missionnées par atelier Horizons pour accompagner le chantier de la place de la gare RER. Il résulte d'une étroite collaboration entre la maîtrise d'ouvrage - notamment avec les services techniques de Bourg-la-Reine, la maîtrise d'œuvre - l'agence atelier Horizons (architecte paysagiste), le bureau d'études Techni'cité et l'entreprise ATV (Assainissement Terrassement Voirie) et l'équipe graphique.

Il répond à un triple objectif:

- ▶ **Informers les usager-ère-s** (des changements de circulation piétonne et automobile, de la modifications des trajets de bus, de la teneur du projet urbain).
- ▶ **Insister sur la qualité** des éléments phares du projet (matériaux, végétaux, ambiances lumineuses...)
- ▶ **Valoriser le travail des ouvriers** sur la place (grâce à un reportage photographique et des schémas explicatifs) **et des concepteur-rices-s.**

Le cahier des charges demande à ce que soit pris en compte l'évolution du chantier dans l'espace d'une part (en investissant et documentant les différentes zones de la place occupées par les travaux) et dans le temps d'autre part (en permettant au public de suivre les successives interventions tout au long de l'année).

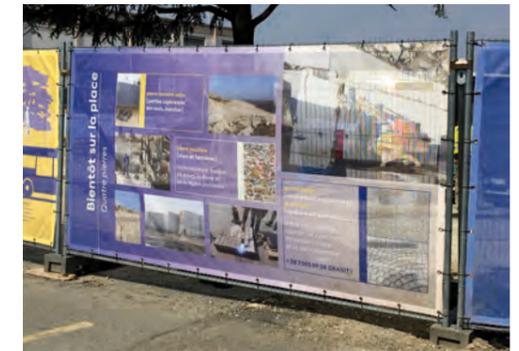
Les choix graphiques suivent ce concept: les toiles posées sur les grilles sont des marqueurs du chantier et accompagnent les voyageur-se-s et les passant-e-s dans leur parcours et durant l'année de travaux. Cela nécessite une véritable continuité entre chaque toile, continuité qui passe par un dégradé chromatique qui permet la liaison des toiles entre elles et une harmonie visuelle de l'ensemble. Les toiles dessinent un chemin de lecture: l'ajout, le déplacement, ou la suppression de certaines toiles peuvent alors se faire sans perturber l'enchaînement global.

**Pin sylvestre *Pinus Sylvestris***

famille	Pinacées, conifères	
origine	Europe, Asie du Nord, Sibérie orientale, montagnes du nord du Moyen-Orient	
port et tronc	arbre élancé au long tronc nu à l'écorce rousse à gris jaune	
taille	40 mètres de haut maximum (sur la place ils pourront atteindre jusqu'à 20 mètres)	
longévité	150 à 200 ans (peut exceptionnellement vivre plus de 600 ans)	
feuillage	aiguilles par deux de 4 à 7 cm	
fruit	cônes de 3 à 8 cm, « pommes de pin » (dispersion des graines contenues dans le fruit, à l'automne, par <i>anémochorie</i> : dispersion des graines par le vent)	

**29 arbres de 10 à 12 mètres**  
**8 arbres de 8 à 10 mètres**  
**5 arbres de 4 à 8 mètres**

Bientôt sur la place  
**Quarante-deux pins**



date 2009

maîtrise d'ouvrage ville de Bourg-la-Reine

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Techn'cité, bureau d'études VRD mandataire

montant 820 000 € HT



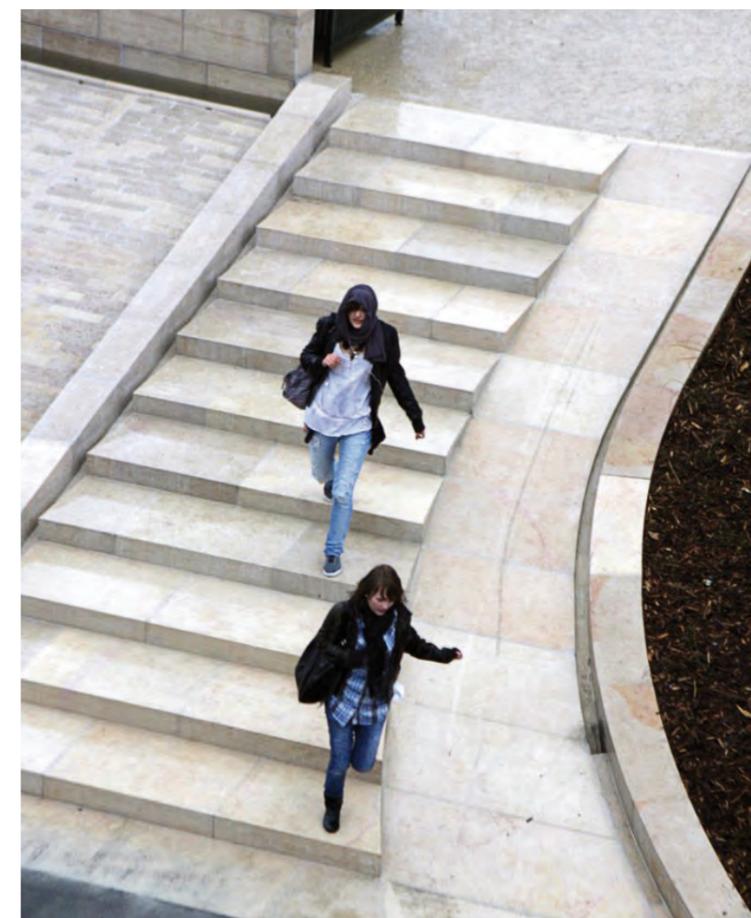
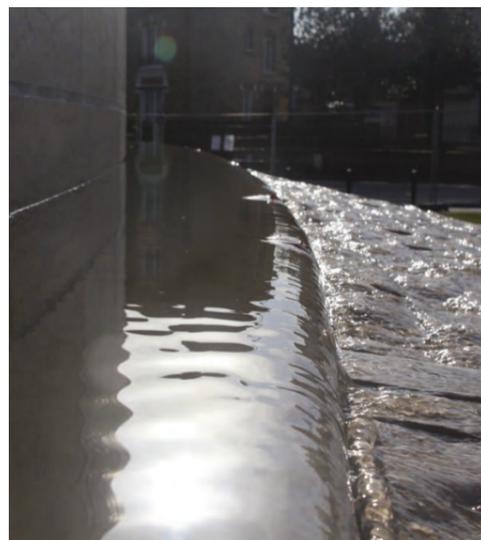
Suite à des travaux lourds de réseaux, la ville de Bourg-la-Reine procède à la restructuration du square de la Fontaine du moulin en vue de réaliser une place urbaine.

Ce projet de la ville doit satisfaire les objectifs suivants:

- ▶ Permettre sur ce square, l'installation de cirques de petites tailles, de manèges de plein air, de marchés, etc.
- ▶ Offrir la possibilité d'accueillir d'autres activités de plein air du type cinéma, modélisme, marché de Noël, etc.
- ▶ Être un lieu de repos pour les riverains mais également permettre les transits piétonniers importants sur ce secteur de la commune.
- ▶ Être accessible aux poids lourds mais également aux PMR.
- ▶ Marquer fortement cette entrée sur la commune par l'implantation d'une fontaine

Les grands principes fondateurs de cette composition propose donc une plateforme circulaire de trente-trois mètres de diamètre en stabilisé capable d'accueillir un large choix de manifestations et notamment les petits cirques. Profitant des dénivelés, une fontaine ceinture le square et place le piéton en totale sécurité en proposant des parcours quotidiens aisés, lisibles et accessibles aux PMR par l'ouest et le nord de la place.

Cette place-fontaine fonctionne grâce à l'unique collecte des eaux pluviales et les équipements techniques, totalement invisibles, la rendent aussi belle à observer en fonctionnement et à l'arrêt.



date 2011

maîtrise d'ouvrage Habitat 44

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

GaroBoixel, architectes mandataires

montant 196 000 € HT

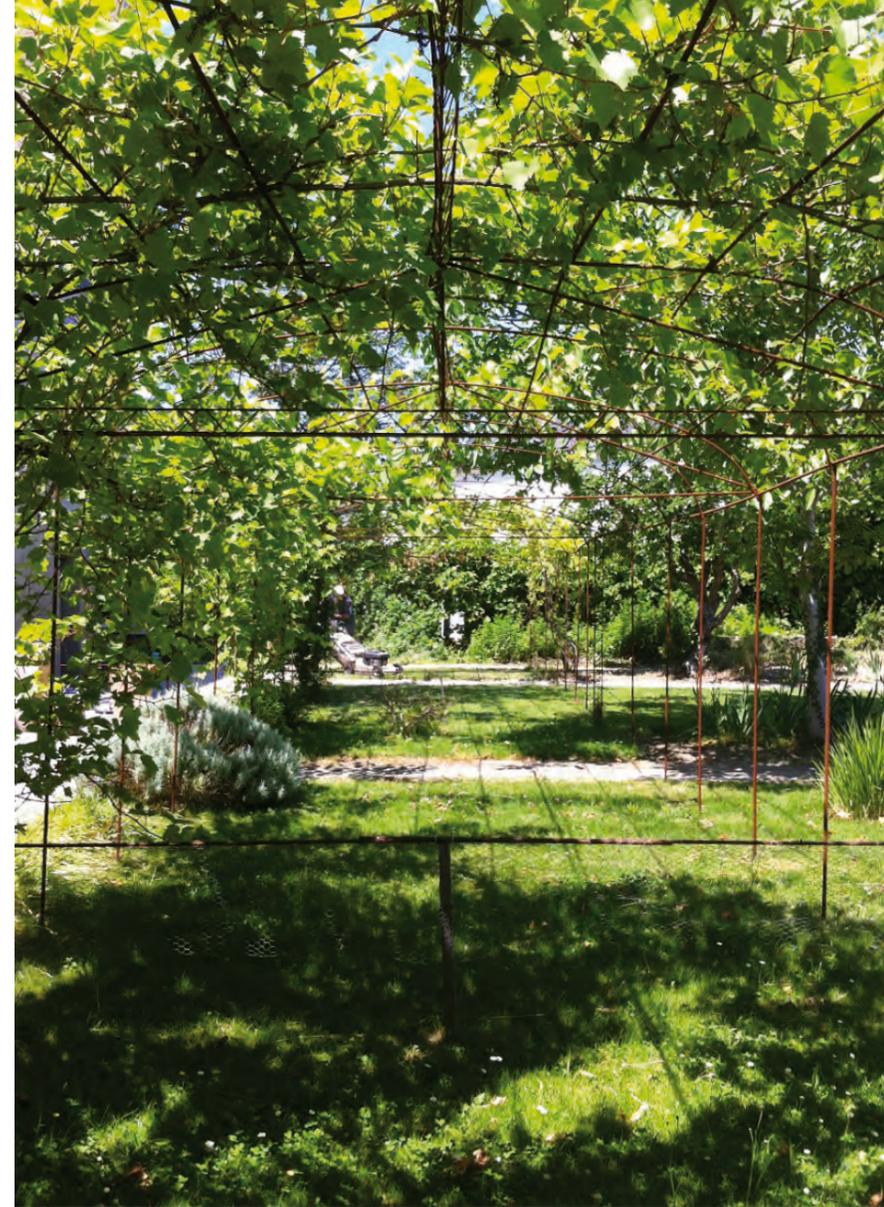
**Lauréat du prix d'Urbanisme et  
d'Architecture 2012 du CAUE 44**



En continuité immédiate du bourg de cette commune du Nord-Loire de 2 860 habitants, le potager du presbytère formait un espace rectangulaire, clos de murs de pierre, planté de fruitiers et bordé d'un alignement de platanes.

Un ensemble de dix-huit logements y a été implanté en douceur, la diversité des typologies bâties contrebalançant la rigueur du plan masse, les références aux volumétries du bâti rural ancien équilibrant l'écriture architecturale contemporaine la chaleur des matières et des teintes compensant la sobriété des compositions.

Entre les platanes et la cour intérieure jardinée s'alignent deux groupes de quatre et cinq maisons, donnant sur de petits jardins clos et sur des espaces semi-privatifs, cours abritées par les volumes des garages ou terrasses ouvertes sur la treille centrale.



date 2005

maîtrise d'ouvrage ville de Châteaubriant

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Haumont & Rattier, architectes mandataires

montant 555 000 € HT

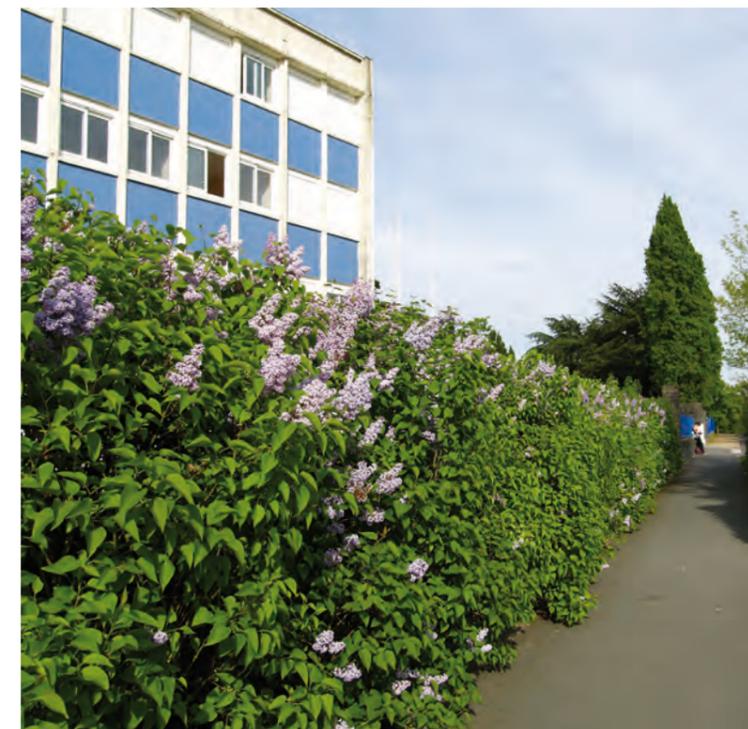


En 2003, le conseil municipal de Châteaubriant décide d'engager une réflexion urbaine sur les abords du collège et du lycée sur la route de Vitré.

Notre projet propose de multiples actions pour créer un lieu unique dans la ville, près de futurs quartiers d'habitations:

- ▶ Mettre en place un plan global d'organisation permettant de hiérarchiser l'ensemble des flux présents sur ce site sensible.
- ▶ Créer un véritable campus affirmant une structure végétale très forte créant un lieu unique.
- ▶ Faire naître une large promenade rejoignant le collège et le lycée en dehors des flux routiers.
- ▶ Donner une image positive et dynamique sur cette entrée nord très routière de la commune.

Boisements, alignements, haies et massifs sont autant d'éléments de vocabulaire utilisés pour structurer ce projet urbain. Toutes les plantations ont été achevées au printemps 2005.



date 2019

maîtrise d'ouvrage amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt

maîtrise d'œuvre

**Atelier Horizons, paysagiste**

Hélène Charron, architecte

Romain Barre, historien

Berim, bureau d'études VRD

montant 295 000 € HT



Le réaménagement du site historique de la Sablière à Châteaubriant est pour nous l'occasion de répondre à plusieurs exigences:

- ▶ Celle de la sécurité qui nécessite de reprofiler les talus actuels qui subissent une forte érosion déstabilisant certains arbres.
- ▶ Celle de l'histoire du site qui impose de proposer une intervention sobre et respectueuse.
- ▶ Celle de la gestion qui oblige à réfléchir à des plantations simples et peu exigeantes.
- ▶ Celle enfin de l'usage du site dans son quotidien mais aussi lors des journées de commémorations.

Le projet propose donc en préambule de retrouver le site dans la simplicité de ses origines et propose une intervention sobre qui offre aux visiteurs une progression en deux temps : la descente et la carrière.

Ce parcours simple et lisible cherche aussi à restituer une périphérie plus aride, plus rude et plus abrupte, à l'image de ce que pouvait être les fronts de taille de la carrière d'origine.



date 2015

maîtrise d'ouvrage Mancelle d'habitation

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste mandataire

Techn'cité, bureau d'étude VRD

montant 1 000 000 € HT

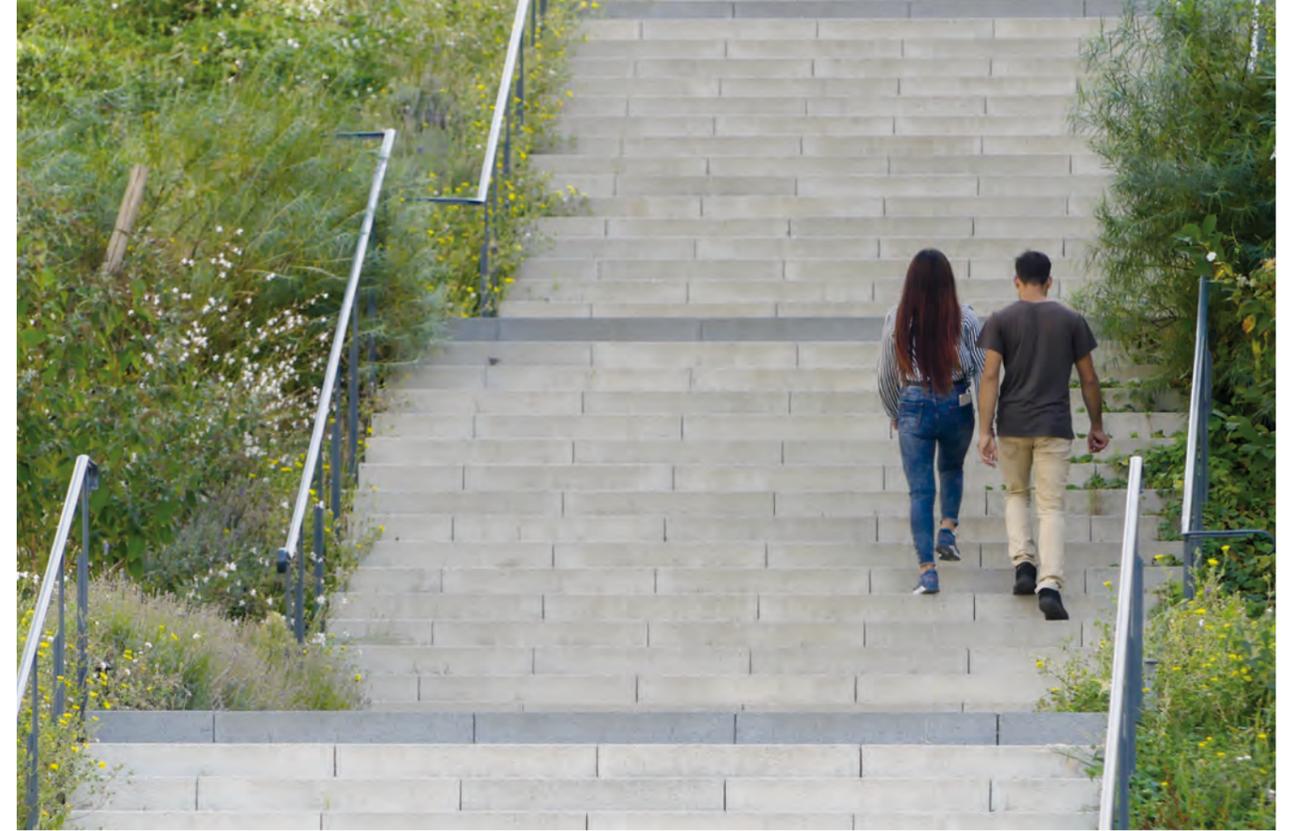


Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de reconquête des espaces extérieurs de ce quartier d'habitat social à Coulaines dans le cadre de l'ANRU. Il fait suite à un travail de diagnostic à l'échelle du quartier, au delà des limites opérationnelles aujourd'hui arrêtées.

Le projet s'appuie sur l'identité du site et sa géométrie. Il propose de réduire l'hétérogénéité existante en replaçant la place de l'Europe au cœur de la cité par des perspectives retrouvées et des statuts réaffirmés. Il réorganise et hiérarchise les parcours piétonniers pour mieux percevoir ceux qui appartiennent à la sphère publique et ceux plus domestiques.

Associant matériaux et mobilier urbains, notre projet propose délibérément de mettre en place une trame végétale simple accompagnant cette mutation de la place aujourd'hui très minérale vers une image de place/jardin plus conviviale.

Les contraintes techniques liées à ce genre de projet sont bien entendu résolues (vidéosurveillance, projet en partie sur dalle, défense incendie...) et elles participent à la sobriété recherchée dans les aménagements proposés.



date 2019

maîtrise d'ouvrage

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste mandataire

montant 1 700 000 € HT

**Lauréat du prix aperçus 2019**  
**du CAUE de Maine-et-Loire**

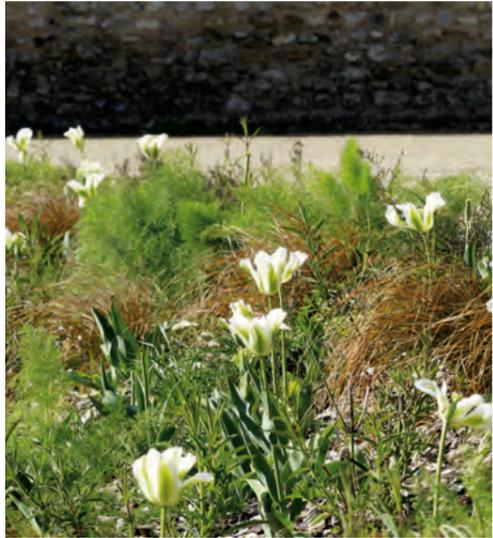


La commune de Durtal a lancé le réaménagement de la place des terrasses. Cette place est un lieu emblématique car elle est étroitement liée au château, point d'origine de la commune. Cependant, elle ne remplit pas totalement cette fonction car sa configuration actuelle est austère et n'invite pas à la déambulation sur un site, pourtant remarquable. Même si de grandes manifestations s'y déroulent pour le plaisir de tous (foire à la brocante, concerts, marchés...) le quotidien n'offre aux Durtalois qu'une vaste esplanade couverte d'enrobé peu propice au repos ou à la promenade. Le programme définit le projet:

- ▶ Définir un projet favorisant le lien piéton entre la place des terrasses et la place de l'église.
- ▶ Maintenir les activités ponctuelles de grande envergure.
- ▶ Végétaliser au maximum cette place pour lui redonner un cachet (villes et villages fleuris) tout en tenant compte des capacités d'entretien de la ville dans le cadre d'une gestion différenciée.
- ▶ Maintenir le maximum de stationnement.
- ▶ Réduire les vitesses de la circulation automobile.
- ▶ Prévoir une fontaine pour la mise en valeur de la place.
- ▶ S'inscrire dans les exigences liées au périmètre des monuments historiques.

Le périmètre opérationnel défini par les élus part de la porte Verron, s'arrête à la porte du mail, comprend l'amorce de la rue de l'échelle.





date 2009 – 2017

maîtrise d'ouvrage ville d'Ézanville

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Techn'cité, bureau d'études VRD mandataire

Beguin & Macchini, architectes bâtiments et

tribunes

montant 4 500 000 € HT



Ce projet s'inscrit dans une démarche globale qui vise à mettre en place un équipement majeur de la commune tout en ayant la volonté d'interroger le programme afin de créer un lieu singulier.

Notre projet propose donc de placer dès l'entrée du site, un parking enroulé autour d'une ellipse engazonnée, plaine de jeu disponible pour les visiteurs à distance des terrains officiels.

En vis-à-vis, le logement de fonction du gardien et les vestiaires cadreront cette entrée dans le site. Les accès seront donc bien contrôlés et les déplacements très vite piétonniers.

La topographie naturelle du terrain nous permet de mettre en place deux plateaux distincts. Sur le plateau supérieur seront implantés les terrains d'entraînement en gazon synthétique alors que plus bas, le terrain d'honneur en gazon naturel prendra place. Le dénivelé résultant de ce nivellement permettra l'implantation de la tribune et la création d'une grande et large promenade haute qui permettra aux visiteurs de parcourir l'ensemble du site. Au nord, cette promenade s'élargira pour former une véritable placette belvédère sur le grand paysage environnant.



date 2012

maîtrise d'ouvrage ville d'Issé

maîtrise d'œuvre

**Atelier Horizons, paysagiste**

Atelier de la Maison rouge, architectes  
mandataires

montant 146 400 € HT pour 2,5 hectares



Notre projet compact s'accroche à la haie bocagère existante. Il se glisse dans le grand paysage voisin. La composition végétale axée sur les prairies pâturées révèle l'identité du projet et gère superficiellement les eaux pluviales en réduisant au maximum l'usage des canalisations enterrées et des bordures.

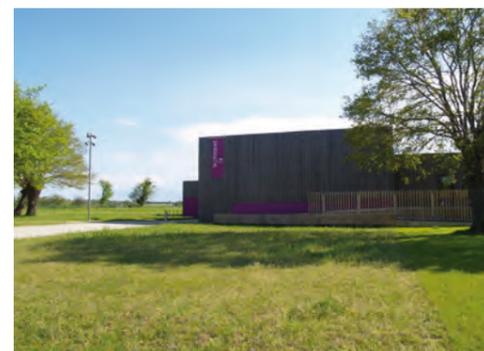
La nouvelle voie conserve le profil d'une route de campagne bordée d'un fossé. Les stationnements stabilisés s'organisent le long d'une «allée parvis» desservant la salle.

Des noues engazonnées accueillent les eaux pluviales et les acheminent vers de larges «empreintes» prolongeant la géométrie de la salle.

Enfin, en écho aux haies bocagères existantes dans ce paysage, un bosquet de chênes gère la transition entre la cour de service et le futur lotissement. Au nord-ouest, une haie de chênes achève le maillage bocager et conduit le regard vers le grand paysage.



▲ © Atelier Maison Rouge



date chantier en cours

maîtrise d'ouvrage Interxion

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Techni'cité, bureau d'étude mandataire,

montant 4 500 000 € HT



Le concept majeur du projet propose l'implantation d'un bâtiment circulaire au centre de la parcelle de sorte à libérer la périphérie au profit du végétal. Ce choix offre ainsi un nouvel horizon aux riverains; celui d'un campus boisé au centre duquel s'inscrit le data-center, campus prolongé d'un square public sur l'angle nord/ouest de la parcelle. Le futur bâtiment est ceinturé d'une écorce ajourée en bois.

La réflexion portée sur le traitement de cette périphérie végétale est celle d'une recherche d'unité à l'échelle de la parcelle en utilisant majoritairement des essences forestières de grandes tailles proposant des feuillages colorés à l'automne. Plus qu'un accompagnement, c'est une signature végétale qui marquera le projet architectural et cette frange sud du futur quartier.

Ce choix permet donc à la fois de proposer des arbres de haut jet en lien avec l'échelle architecturale développée, mais également de mettre en place une écriture végétale suffisamment puissante et cohérente vis à vis du paysage d'infrastructures routières qui longe la parcelle au sud.



date 2013

maîtrise d'ouvrage ville de la Meignanne

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Topoliger, urbaniste mandataire

Anjou Maine, coordination bureau d'étude VRD

montant 172 430 €



L'urbanisation étant échelonnée dans le temps, nous avons bâti un projet végétal de préverdissement combiné à la composition générale et intégrant la viabilisation des parcelles. Cette démarche permet à terme de donner de la valeur aux terrains en fonction de la croissance de la végétation, tout en adoptant des techniques de plantations peu coûteuses avec des jeunes sujets. Le traitement des extérieurs s'est inscrit dans cette démarche avec une palette végétale en lien avec la typologie de prairie bocagère humide existante.

Les périphéries ouest et sud s'ourlent d'une haie bocagère. Elles créent un nouveau cheminement piéton, dans une ambiance similaire à celle des chemins existants à proximité du site. Espace collectif majeur mais aussi bassin tampon des eaux pluviales, la coulée verte devient le poumon de ce nouveau quartier. En période sèche, elle reste une grande prairie de jeux bordée d'un boisement composé de frênes, de saules aux feuillages légers.

Un réseaux de haies champêtres basses et de charmilles assure l'unité paysagère du quartier et permet de gérer visuellement les abords des futures parcelles de la ZA.



date 2015

maîtrise d'ouvrage

SIVOM de Laigné, Saint-Gervais

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Haumont & Rattier, architectes mandataires

montant 473 500 €

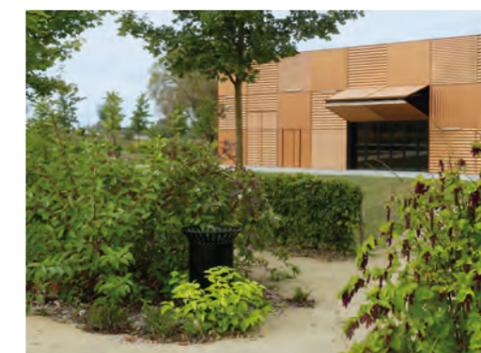


Le projet met en scène le bâtiment et l'inscrit au centre d'un clos végétalisé. L'accès des visiteurs se fait par le nord. Les accès techniques se feront à terme par le sud.

L'ensemble du périmètre de la parcelle est boisé d'essences champêtres et de silhouettes de conifères sur une large épaisseur afin de créer un lieu singulier au cœur d'une future zone urbanisée. Les parkings se répartissent sur le pourtour avec une voie de circulation desservant des places en stabilisé. Une noue captant les eaux pluviales accompagne les fonds de parking.

Organisés en couronnes rectangulaires concentriques, les espaces libres sont donc constitués successivement, d'un boisement dense sur l'extérieur, de noues périphériques sur l'ensemble du périmètre captant les eaux pluviales de la salle et des stationnements, d'une promenade bordée d'arbres de part et d'autre, et d'une large zone engazonnée, au milieu de laquelle est placé le bâtiment, trônant sur une terrasse rectangulaire.

L'ensemble de cette clairière engazonnée est également une zone de rétention communiquant avec les noues périphériques. Le débit des eaux pluviales est ainsi naturellement régulé dans un écrin végétal sobre et champêtre.



date travaux en cours  
maîtrise d'ouvrage ville de Pornic  
maîtrise d'œuvre  
**Atelier Horizons, paysagiste**  
Loom, architecte mandataire  
montant 350 000 €



Le terrain s'inscrit dans un contexte pavillonnaire. Le projet doit donc cohabiter au mieux avec le voisinage. Les quatre grands cyprès sont très caractéristiques des sites de bord de mer et participent à la qualité du site. La grande haie et les alignements de peupliers noirs cernent la zone de loisirs l'isolant ainsi des habitations riveraines.

La première intention est de maintenir la haie existante et de la renforcer pour créer une promenade et des zones de convivialité. En complément des haies, dans une composition moins directive, des parterres fleuris accueillent les promeneurs. Les stationnements sont organisés autour d'un axe est-ouest qui permet de relier la rue sainte Victoire aux stationnements existants devant la halle de tennis. Cette allée promenade desservira ce bâtiment, la future salle et les nouveaux projets à venir.

Les parkings placés ainsi à l'écart des habitations, limitent les gênes acoustiques nocturnes. Le parvis au nord permet d'identifier la salle depuis l'accès principal et l'arrivée des piétons, et accueille confortablement les nombreux convives. Les grands cyprès structurent le parvis et renforcent l'ancrage du projet dans le site. La salle principale s'ouvre sur un espace plus intime au sud qui permet, dans un cadre végétal, d'accueillir une terrasse confortable en relation avec les aires de détente et de promenade.



date réalisation 2013

maîtrise d'ouvrage SAMO

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Pièces Montées, architecte mandataire

montant 23 250 € HT



Le projet s'attache à définir un cadre pour les habitants en termes d'accès aux différents locaux extérieurs, ainsi qu'aux halls d'accueil. D'autre part, il s'agit d'offrir une vue agréable depuis les terrasses et les balcons orientés sur la cour.

L'ambiance s'inspire du jardin méditerranéen et s'appuie sur les éléments suivants:

- ▶ Sol poreux et sableux en profondeur.
- ▶ Exposition au sud en situation abritée.
- ▶ Entretien réduit.

Les massifs offrent une variété saisonnière par un jeu de plantations adapté aux sols secs à base de genêts, d'euphorbes et de graminées. Ces massifs agrémentent aussi les entrées des différents halls.

Les pins et cyprès offrent une verticalité en dialogue avec l'échelle des bâtiments. Les savonnières dispensent ombre et fraîcheur ainsi qu'une floraison généreuse. L'amandier rampant apporte une touche fleurie printanière tout en colonisant vigoureusement les massifs en talus.



date livraison 2002

maîtrise d'ouvrage ville de May-sur-Èvre

maîtrise d'œuvre

atelier Horizons, paysagiste

Haumont & Rattier, architectes mandataires

Techni'cité, bureau d'études espaces publics

montant 1 160 000 € HT



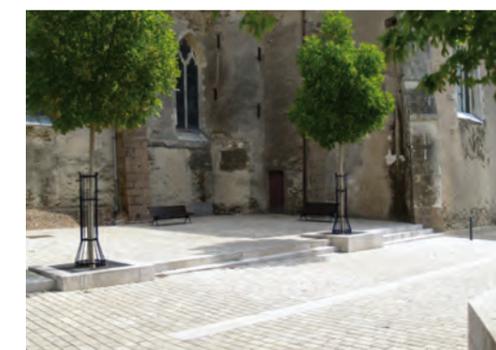
Cette opération est l'illustration de la reconquête d'un espace public majeur dans le respect du lieu et la remise en valeur de son image comme de sa convivialité. Dans une concertation élargie, nous avons proposé la transformation «en douceur» d'un espace urbain privilégié mais en mal de fréquentation.

Ainsi, les espaces contigus de la place de l'église classée et de la place de la République ont été réaménagés prioritairement car ils centralisaient les équipements publics majeurs mais aussi l'accès à la plupart des commerces du centre ville.

Les abords de l'église se sont, tout d'abord débarrassés d'édicules parasites afin de remettre en scène l'édifice lui même et son prebytere attendant par la création d'un parvis en pierres naturelles.

La place de la république s'est, quant à elle, vu affecter un mail digne de ce nom offert à toutes les manifestations communales (marché, foire...).

Le soin apporté au dessin du mobilier et le choix approprié du revêtement de sol (sol stabilisé) et du végétal réconcilient désormais la convivialité et la fonctionnalité de cet espace privilégié dans la ville.



date 2013

maîtrise d'ouvrage ville de Loiron

maîtrise d'œuvre

**Atelier Horizons, paysagiste**

montant 350 000 €



La restructuration et l'extension de l'ancien presbytère en mairie est l'opportunité de créer une place centrale. Qualifiée par la présence de la mairie mais aussi par des commerces, cette place donnera la possibilité de se retrouver sur un lieu apaisé.

Loiron est traversée par la RD 124, axe structurant bordant la place.

Nous proposons donc deux échelles d'intervention:

- ▶ L'aménagement de la place elle-même dans ses limites définies.
- ▶ Le traitement de la RD 124, de ses trottoirs et du parvis de l'église située en vis-à-vis de la mairie.

Sur un socle de murets évoquant l'enceinte historique du presbytère, le bâtiment restructuré affirme cette centralité retrouvée. Ce parvis pavé de granit s'intègre dans la dénivelée du terrain. Il est accessible par de larges emmarchements et une rampe encadrée par des massifs plantés. Le végétal accompagne et appuie généreusement tous ces aménagements. La partie arrière de la place propose des stationnements placés au cœur d'un jardin mis à disposition des habitants.



date 2003

maîtrise d'ouvrage ville de Loiron

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

montant 117 000 €



Implantée au centre d'un quartier résidentiel, la médiathèque profite d'un délaissé engazonné. Elle établit un dialogue visuel avec la mairie et l'église toutes proches et respecte les gabarits des constructions voisines qu'elle cotoie.

L'aménagement du jardin s'inscrit dans cette même démarche de respect de l'existant. L'alignement de *Prunus pissardii*, arbre aujourd'hui quelque peu désuet, est conservé et même doublé pour encadrer un cheminement. Trois massifs plantés d'hortensias, de sauges de graminées s'y appuient et offrent des floraisons généreuses. Au pied de la façade nord, un tapis de galets cloisonné d'une banquette de *Lonicera* vient gommer la forte dénivelée présente à cet endroit.

Une placette en stabilisé sous l'ombre d'un mail de *Prunus padus* pourra accueillir une aire de boules ou quelques jeux pour jeunes enfants. Une pelouse centrale flanquée de trois arbres isolés offre la respiration de ce petit jardin de cœur de bourg



date 2001

maîtrise d'ouvrage district du Pays de Loiron

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Haumont & Rattier, architectes mandataires

Techni'cité, bureau d'études espaces publics

montant 518 000 € HT



En Mayenne, dans une zone rurale à vocation tertiaire, l'identité de la région est représentée par la construction nouvelle de la Maison de Pays, qui, de par sa position au cœur du district, devient son image emblématique. Soucieux de la rendre visible par tous, nous avons placé le bâtiment perpendiculairement à la route nationale qui borde la parcelle au nord.

Afin de dialoguer avec le paysage sans pour autant s'y fondre, le bâtiment marque une empreinte linéaire dans la terre et s'élève sur plusieurs niveaux pour accueillir les différentes fonctions. L'organisation des espaces extérieurs de ce nouvel équipement prend toute la mesure du site et de ses particularismes, sans oublier les besoins techniques liés au bâtiment.

C'est ainsi que des zones de captages pour un chauffage géothermique prennent place sous des terrasses engazonnées, socles des futures sculptures issues de l'atelier d'arts plastiques. D'autre part, tout l'assainissement pluvial du site profite des caractéristiques topographiques du terrain pour s'écouler gravitairement dans des fossés qui rejoignent un bassin de rétention calé au sud. L'ensemble des fossés collecteurs des plateaux de parkings est planté de saules et de viornes que masquent totalement les voitures.

Une allée pavée et bordée d'érables, accompagne tous les visiteurs vers l'accueil de la Maison de Pays.



date étude 2006 – 2012

maîtrise d'ouvrage ville de Lorient

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

GaroBoixel, urbanistes mandataires



Le développement urbain durable sera réfléchi selon trois axes :

- ▶ Urbanisation et constructions.
- ▶ Vie sociale et culturelle.
- ▶ Environnement.

L'ensemble de ces objectifs doit ainsi concourir à la création d'un quartier jardin ouvert sur le port, le Scorff et sur la ville, accessible à toutes les catégories de populations et types d'activités. L'organisation du quartier, doit donc être raisonnée dans un souci de mixité des usages, de développement plus compact des constructions et de réduction des stationnements sur l'espace public.

Le tracé du projet urbain s'attache ainsi à définir des espaces publics généreux et clairs dans leur statut et leurs limites, par le biais d'une partition de l'espace en îlots, destinés au CAP Lorient, à des activités tertiaires et commerciales, à un hôtel, ainsi qu'à des logements. Les cheminements doux, piétons, cyclables et transports en commun, sont privilégiés. L'aménagement de la promenade du quai de l'avant-port permet une continuité piétonne. Les espaces deviennent un vecteur de qualité de vie. La trame végétale en est le fil conducteur et assure la connexion avec le centre-ville et le quai des Indes.



date 2010

maîtrise d'ouvrage ville de Lorient

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste mandataire

GaroBoixel, architectes

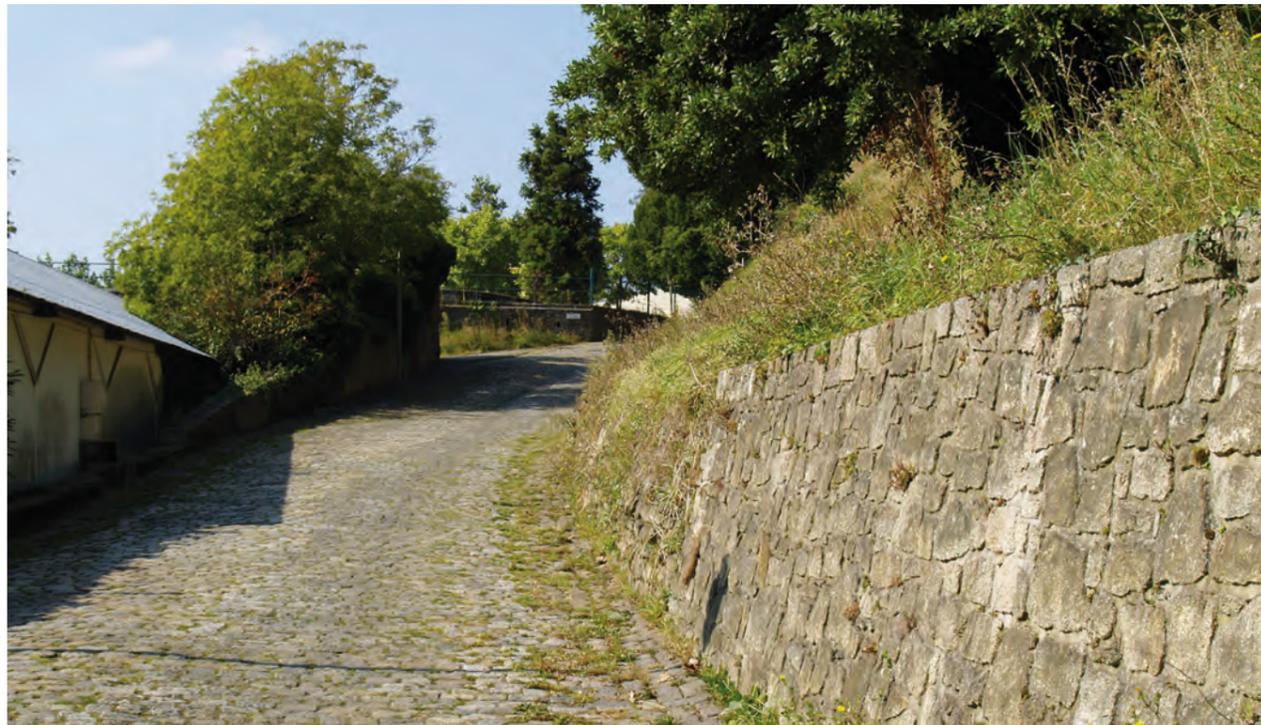
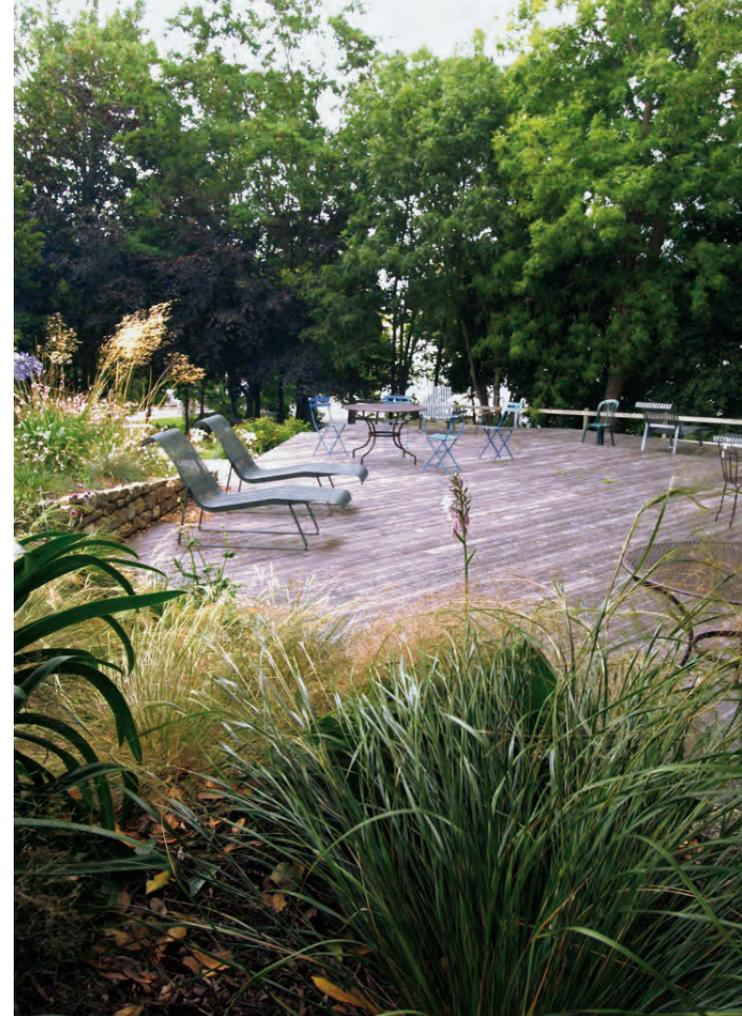
Techni'cité, bureau d'études espaces publics

montant 407 000 € HT



La colline du Faouëdic occupe une position stratégique et historique en proue sur la rade. La découverte et les deux moulins sont les symboles de ce quartier historique de Lorient.

Notre projet replace donc tout d'abord la butte sur un socle engazonné libéré de toute plantation. Certains cheminements autrefois inaccessibles car dangereux ont été réaménagés. La progression vers le sommet de la butte traverse à mi-parcours la clairière de la tour, dans laquelle est construite une grande terrasse de bois gommant la dénivelée. Des chaises longues y sont déposées et permettent aux visiteurs d'observer le ciel en suivant la verticalité de la tour de la découverte. L'effet de clairière est renforcé par un bosquet d'eucalyptus qui filtrent la vue vers la place haute. Celle-ci offre différents points de vue sur le paysage et le futur quartier de l'arsenal. L'ancien bassin devient lui un observatoire privilégié de la rade.



date 2006

maîtrise d'ouvrage ville de Malicorne

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste mandataire

Pièces Montées, architectes

La Suze VRD, bureau d'études VRD

montant 925 000 €



Abandonné à une pression automobile sans cesse plus forte, le centre bourg s'est peu à peu dénaturé, oubliant le caractère singulier des espaces publics de cette cité. Sa structure urbaine particulière dédouble les circulations par une rue haute et une rue basse.

Différents lieux ponctuent la traversée d'est en ouest: la mairie, la place de la République, le port, la place du Guesclin et l'église.

Le projet de la place de la République propose de hiérarchiser les usages afin de faire renaître l'image d'une convivialité retrouvée et d'une unité urbaine à nouveau lisible. Dans cet esprit, la topographie originelle a été restituée. Sur cette place, commerces, services et écoles s'affichent directement. Le marché s'y tient chaque semaine.



date 2010

maîtrise d'ouvrage ville de Mauves-sur-Loire

maîtrise d'œuvre

atelier Horizons, paysagiste

Haumont & Rattier, architectes

montant 252 000 € HT pour 5 800 m<sup>2</sup>



Construire ce nouveau bâtiment public majeur pour la commune comprenait les objectifs suivants :

- ▶ Signaler visuellement l'entrée de la commune.
- ▶ Maintenir et développer les continuités piétonnes notamment vers le vallon du Choiseau.
- ▶ Assurer la sécurité des parcours piétonniers en intégrant l'accessibilité aux handicapés.
- ▶ Offrir une cinquantaine de places de stationnement.
- ▶ Organiser la trame végétale autour du nouveau bâtiment.

Le projet paysager proposé s'articule autour d'un jeu de terrasses orientées vers le vallon du Choiseau. Des lignes de graminées et d'Iris à port vertical marquent les différents niveaux successifs et des lignes fleuries rappellent les jardins de ce quartier résidentiel.

Après avoir basculé la rue sur l'arrière de la salle, le pivot de l'aménagement devient le chêne magnifique situé à la charnière entre la salle et le vallon. Un escalier d'acier et de bois permet de rejoindre les promenades réaménagées dans le vallon.

Ce nouveau lieu forme un tout indissociable parfaitement intégré dans son paysage historique.



date 2015

maîtrise d'ouvrage ville de Mazé

maîtrise d'œuvre

atelier Horizons, paysagiste

RO.ME, architectes mandataires

IRH, bureau d'études VRD

montant concours non-lauréat



Ou comment inscrire un nouveau quartier dans l'histoire des lieux et sa toponymie: la forte influence du château de Montgeoffroy et les références nombreuses au bois, présentes, passées ou inventées nous incite à une rêverie qui puise sa source dans l'histoire et la géographie du site. Elle nous inspire l'essence de ce quartier à venir.

Nos choix sur ce concours ont été les suivants:

- ▶ Installer une ligne directrice forte dans le paysage, en poursuivant le chemin rectiligne allant vers Montgeoffroy, et en le rendant colonne vertébrale du quartier.
- ▶ Créer un grand parc central, boisé, un élément paysager fort, symbole du quartier, propre à lui donnera une identité singulière: la pièce de bois.
- ▶ Déployer autour du grand parc paysager des quartiers avec des identités différenciées, correspondant à des façons d'habiter propres.
- ▶ Favoriser la perméabilité visuelle des espaces paysagers et la continuité des liaisons douces et de part en part du quartier, en relation avec les pôles existants (centre-bourg, écoles, équipements sportifs et culturels, château...).
- ▶ Installer la résolution de la gestion de l'eau comme un élément paysager fort, en créant de grandes noues traversantes qui se raccordent sur l'axe piétonnier central.
- ▶ Conserver la trame viaire existante, sans modification.



date 2002

maîtrise d'ouvrage GTIE Montesson

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Techn'cité, bureau d'étude VRD mandataire

montant 547 000 € HT



Le site GTIE de Montesson procède à une restructuration des bâtiments.  
Le projet qui nous est ici demandé vise à nous inscrire dans ce mouvement pour l'ensemble des espaces extérieurs tout en préparant un socle d'accueil pour de futures extensions.  
Bordé de voies sur deux de ses côtés, le site profite d'une vue panoramique intéressante sur les paysages lointains.

Notre projet cherche donc ici:

- ▶ À ménager ces vues en mettant en place des sauts de loutps, dispositif emprunté au vocabulaire des parcs permettant de gommer les clôtures et de faire entrer le paysage alentour dans le projet.
- ▶ À requalifier totalement les parkings en les cloisonnant dans une maille de haies de charmilles.
- ▶ À placer la cafétéria au cœur d'un véritable parc fait de vastes pelouses sur lesquelles s'égrènent çà et là quelques arbres majestueux.
- ▶ À créer des parcours à travers ce parc en traversant des scènes végétales simples d'entretien.
- ▶ À tisser des liens entre les deux parties du site (existant et extension) par une composition géométrique et un vocabulaire végétal commun.



date 2011

maîtrise d'ouvrage SA des marchés de l'Ouest

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Pièces montées, architectes mandataires

montant 38 000 € pour 2 870 m<sup>2</sup> de plantations



Le projet s'appuie sur les deux axes de composition:

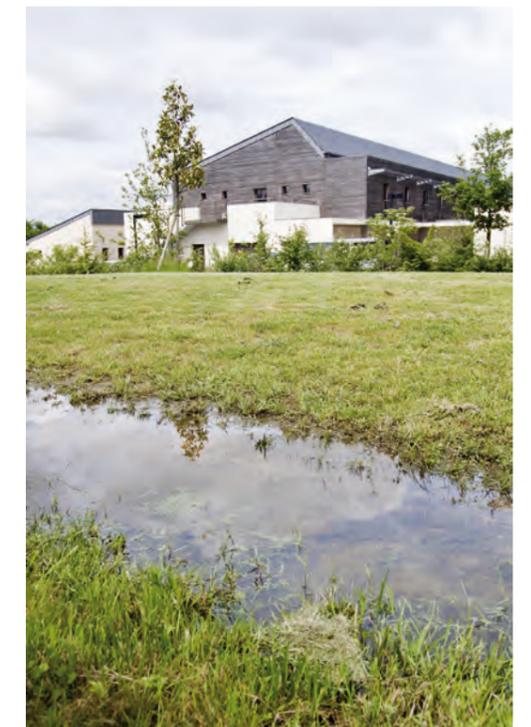
- ▶ Le maintien des vues sur le paysage et l'utilisation de la topographie du site.
- ▶ L'utilisation de graminées pour composer une trame végétale en lien avec le paysage.

En arrivant sur le site, le point de vue sur l'accueil du bâtiment et la salle polyvalente est privilégié.

Les motifs végétaux restent très géométriques dans cette partie très minérale, ils rappellent la trame bocagère fermée qui côtoie cette partie du site.

Le patio et les terrasses liées à chaque unité collective profitent de l'ombre d'un chêne isolé. L'intimité des terrasses est préservée par la plantation de graminées. Les liaisons douces en stabilisé rejoignent le maillage en place. À l'arrière, côté nord, une aire permet de jouer à la pétanque.

La trame végétale dans cette partie plus intime devient plus souple et épouse la topographie du site. Ainsi, deux langues de graminées épousent la dépression existante située au sud. Elles guident aussi le regard vers l'alignement de chênes.



# NANTES Îlot des îles

date 2018

maîtrise d'ouvrage Nantes Habitat

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

GaroBoixel, architectes mandataires

montant 10 495 000 € HT



En 2014, Nantes Habitat et la SAMOA lance un concours pour la conception et la réalisation de 84 logements, 10 ateliers d'artistes et commerces en rez-de-chaussée. Notre groupement animé par l'agence d'architectes GaroBoixel et l'entreprise André BTP est lauréate.

Installés sur l'île de Nantes, ces nouveaux bâtiments révèlent la puissance du lieu, la Loire, ses lumières, ses points de vue. Les logements « taillés » dans un monolithe de béton sablé placent les habitants dans le paysage.

En contrepoint, la cour est un écrin de verdure à disposition de la mixité des usages et des rencontres. Elle exprime le passé portuaire de Nantes accueillant des plantes comme installées là en transit, une fois débarquées sur le quai. C'est un lieu exotique et précieux, qui organise la vie de ces nouveaux résidents.



date 2019

maîtrise d'ouvrage SSCV Euronantes

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

GaroBoixel, architectes mandataires

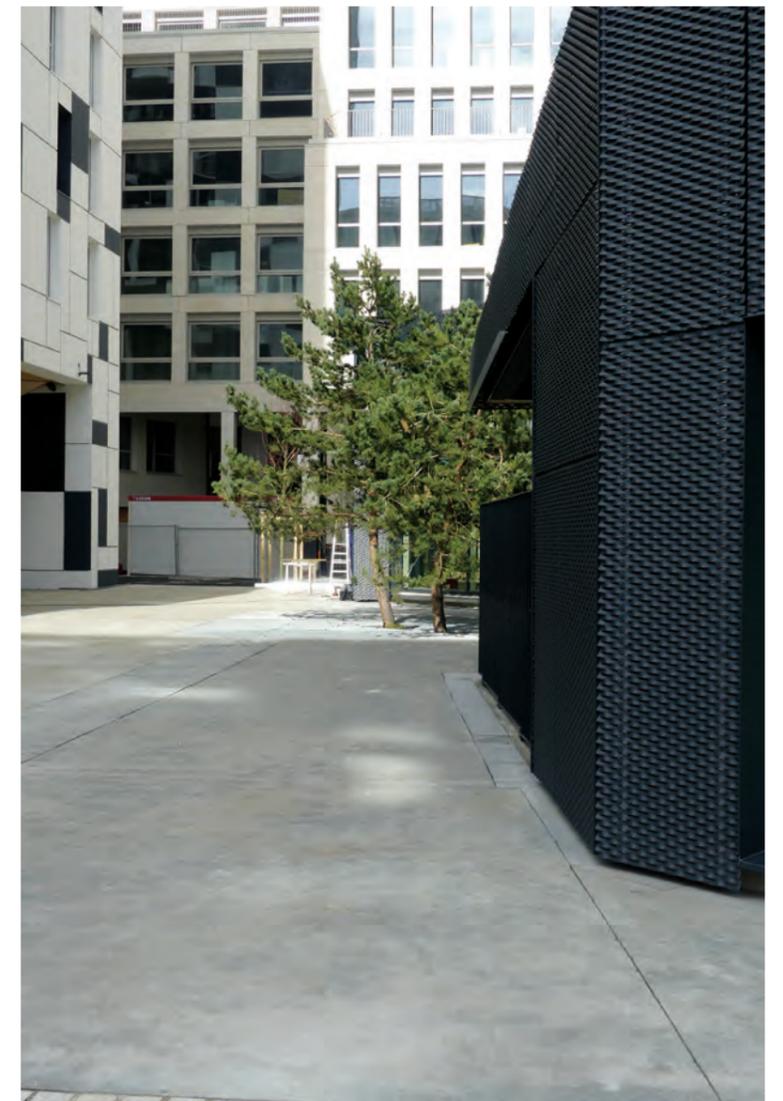
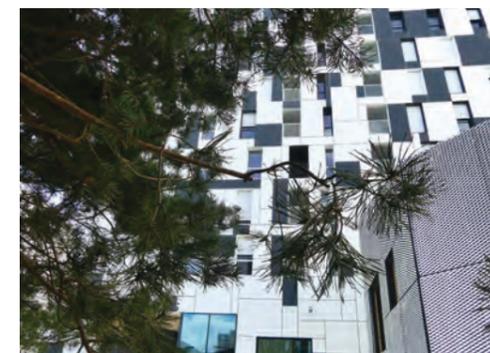
montant 11 807 605 € HT



Le socle de cet îlot n'est pas un jardin. C'est une déambulation pour les résidents qui l'habiteront, pour les personnes qui y travailleront mais aussi pour les habitants du quartier qui le traverseront. Le sol de cet îlot est le socle de cette opération. Il privilégie les transparences visuelles transversales et permet les continuités et les contacts avec les espaces publics limitrophes de l'îlot.

En journée, les traversées piétonnes sont multiples et même si en soirée, le rez-de-chaussée des logements se referme par des grilles, celles-ci n'amènent pas d'opacité et le projet conserve cette grande perméabilité qu'il affiche et revendique.

Les principaux espaces plantés sont en pleine terre et accueillent cinq pins sylvestre de grande taille. Les silhouettes élancées de ces arbres font le lien avec les aménagements prévus sur les espaces publics riverains et dialoguent avec la verticalité des architectures proposées. Cette végétalisation permet de participer, même modestement, au maillage vert de la ville, à cette part de biodiversité recherchée dans le paysage urbain contemporain. Du mobilier vient agrémenter les espaces, offrant des assises, une grande table collégiale, des corbeilles de propreté.

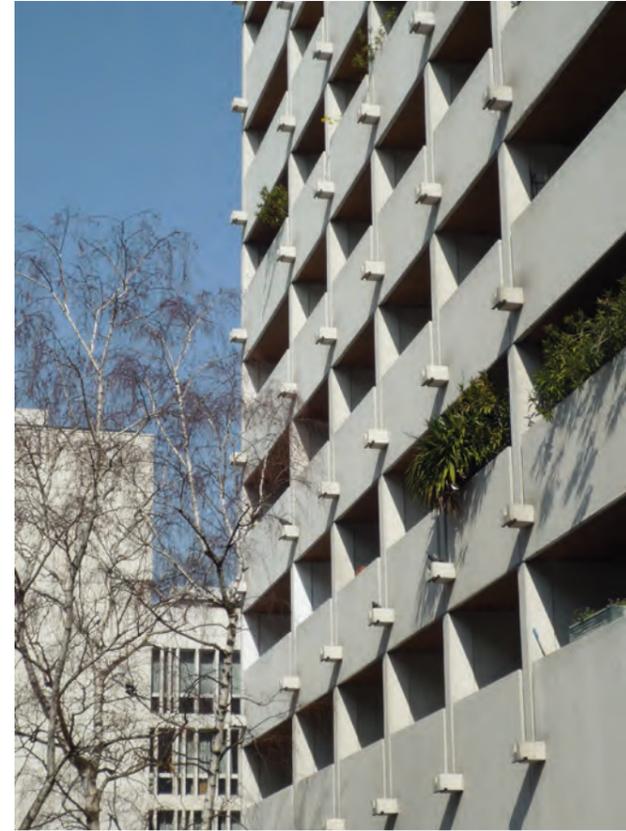


date chantier en cours  
maîtrise d'ouvrage Paris Habitat  
maîtrise d'œuvre  
Atelier Horizons, paysagiste  
Beguïn & Macchini architectes,  
Techni'cité, bureau d'étude espaces publics  
montant 14 500 000 € HT



Dans le cadre d'un plan climat, Paris Habitat requalifie les 545 logements et les extérieurs de la résidence située 107 rue de Reuilly dans le douzième arrondissement de Paris. L'architecte Roland Schweitzer a su créer dans cet îlot complexe, une véritable architecture/paysage: c'est là la grande qualité du site. Si l'accroche sur la rue de Reuilly crée, avec la dénivelée existante, quelques problématiques d'usage quotidien, elle offre dans le même temps une véritable qualité de parcours. L'architecte, à travers ce parti pris vient nous «cueillir», nous extraire de la rue en quittant sa référence altimétrique pour nous guider dans une véritable traversée entre terre et ciel.

Cette promenade urbaine a en effet, son «altimétrie personnelle» qui nous place subtilement dans une position privilégiée de pouvoir observer et non pas subir l'environnement qui nous entoure. Installés au-dessus du sol, nous traversons les tableaux composés pour nous, nous profitons des cadrages et des transparences toujours judicieusement positionnés. Les patios apportent de la profondeur aux points de vues et nous placent dans un ailleurs, mettant comme à distance, l'horizon urbain plus lointain. Si certains points sont à reprendre pour retrouver l'esprit du lieu, certaines évolutions amènent une nouvelle poésie à ces tableaux paysagés : les mousses et les primevères présentes dans les gazons en sont une des illustrations.



# PARIS Ilot SAY

date chantier en cours

maîtrise d'ouvrage RIVP

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Beguïn & Macchini architectes,

Techni'cité, bureau d'étude espaces publics

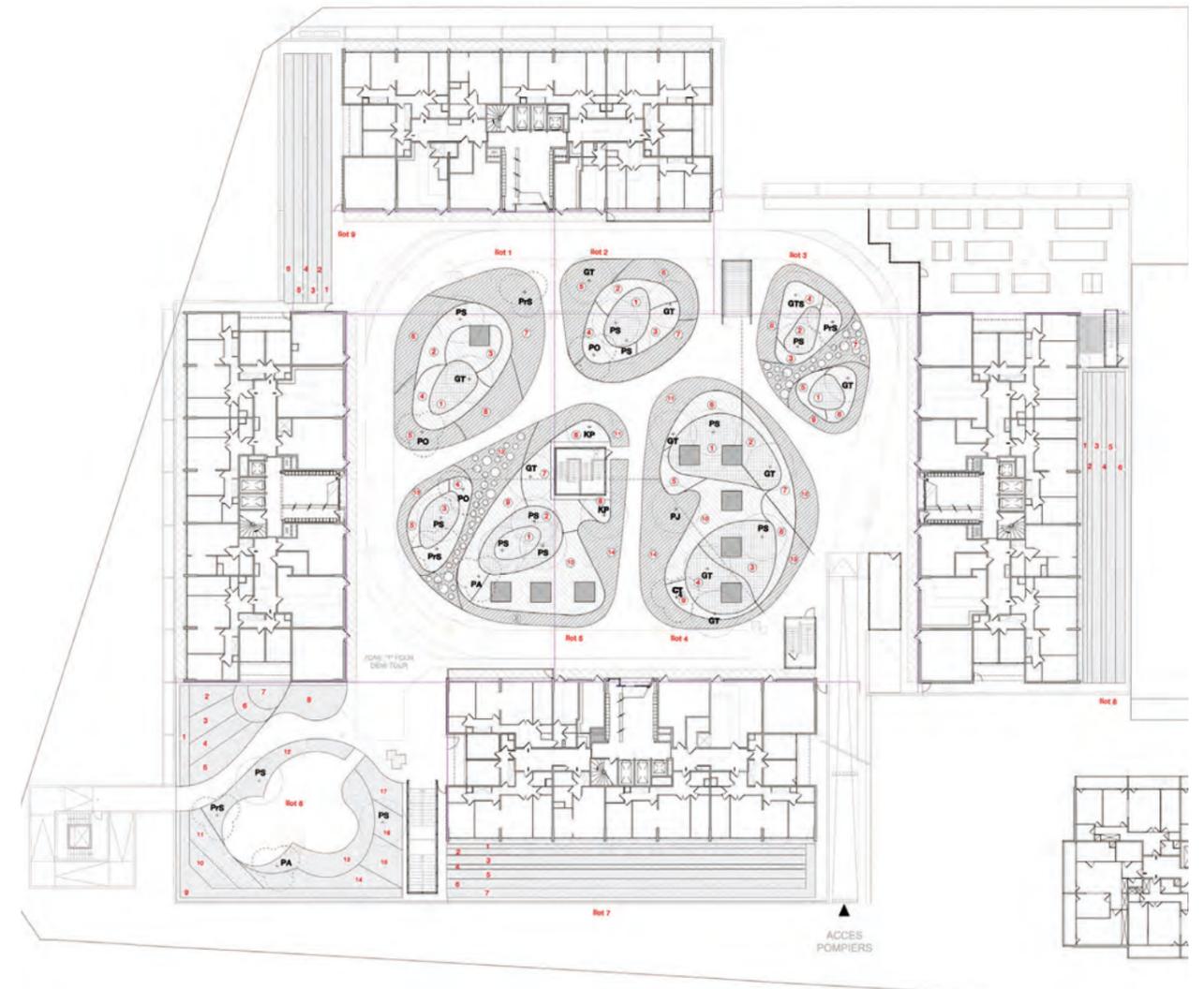
montant 18 500 000 € HT



Dans le cadre du plan climat de la ville de Paris, la RIVP requalifie les 650 logements d'un ensemble de 5 tours sur dalle ainsi que les espaces extérieurs sur dalle et ceux en lien avec les rues encadrant cet îlot urbain du 13ème arrondissement.

Un jardin intérieur est ainsi créé lieu de partage et de convivialité pour l'ensemble des habitants. Le programme établi après une large concertation et une réunion publique prévoit la création d'une aire de jeux, de zones dédiées au jardinage potager et le grand jardin central organisé autour de 5 îlots plantés.

L'accessibilité des différents halls est également remise aux normes et les circulations permettent à tous les publics de ce déplacer dans ce nouveau lieu de vie commune.



date 2006

maîtrise d'ouvrage ville de Pornichet

maîtrise d'œuvre

**Atelier Horizons, paysagiste**

Haumont & Rattier, architectes mandataires

Techni'cité, bureau d'études espaces publics

montant

650 000 € HT (travaux VRD, plantations)



Le projet du groupe scolaire et du centre périscolaire s'implante dans la parcelle en respectant l'identité urbaine très pavillonnaire du site. Il est donc placé en retrait dans la parcelle de sorte qu'il soit lisible des deux rues qui la borde (avenue du petit canon et du Pouligou). Une ruelle interne a été créée de manière à desservir ce nouvel équipement et le plateau de parking qui s'y rattache.

Ces différentes poches de stationnement sont fortement plantées, reprenant l'image végétale des lieux. Pins et frênes sont donc mis en place et des graminées en mélange animent quelques massifs arbustifs. Un grand parvis également planté d'arbre de hauts jets crée un vaste plateau piétonnier favorisant la rencontre en toute sécurité aux heures de sortie de l'école. Des bornes de bois régulièrement implantées empêchent tout stationnement sauvage aux abords de l'école.

Une cour de service totalement intégrée et invisible depuis l'espace public, permet l'ensemble des livraisons nécessaires au fonctionnement de la cantine. Au creux de cet ensemble construit, les deux cours sont bordées d'un large massif en courbe, planté d'arbres et d'arbustes, et dans lequel s'intègre la clôture.

Différents jeux sont installés bordés de massifs arbustifs. D'autres arbres s'égrainent çà et là dans les cours pour offrir le maximum d'ombre aux enfants. Depuis chaque cour, un accès permet aux enfants de rejoindre la cantine par un chemin stabilisé.



date 2014

maîtrise d'ouvrage

Plaine Commune, Plaine Commune habitat

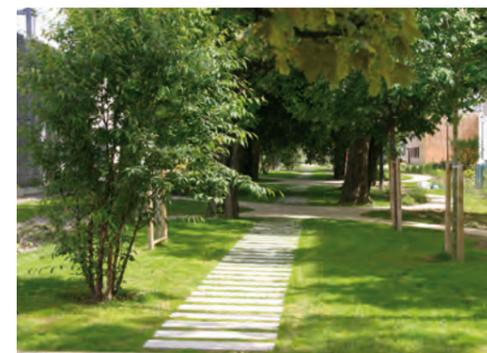
maîtrise d'œuvre

**Atelier Horizons, paysagiste mandataire**

L'arbre à Cam, paysagiste associée

Techni'cité, bureau d'études espaces publics

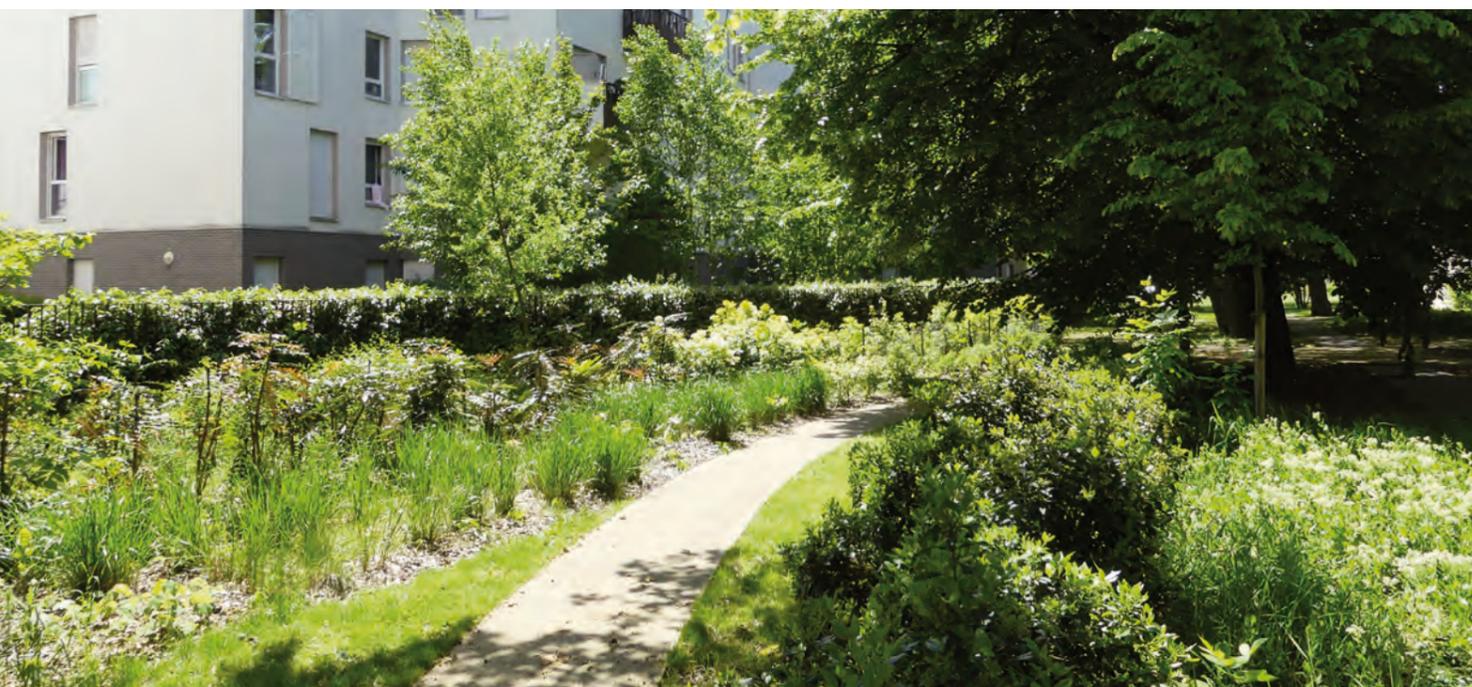
montant 1 600 000 €



L'aménagement sur cette longue promenade de 800 mètres est l'occasion de reconquérir cette étroite bande verte bloquée entre un mur antibruit et des barres de logements, et ce, pour le bien-être des habitants du quartier.

Le projet est une succession d'aires de rencontre et d'aires de jeux qui se déclinent du nord au sud. Le lien entre tous ces équipements se fait par le végétal. En effet, la promenade Jean Amblard s'organise à travers un jeu de lignes arbustives qui ensemble forment un tapis végétal uniforme d'un peu plus d'un mètre de hauteur d'où émergent les silhouettes des arbres existants et nouvellement plantés. Sur chaque ligne plantée se succèdent de façon aléatoire des massifs marqueurs d'une saison particulière: printemps, été, automne, hiver ainsi que des arbustes à fruits comestibles.

Afin d'offrir des largeurs de cheminements suffisant et faciliter l'entretien futur, une bande de cinquante centimètres sans plantations sera à respecter en limite des allées engazonnées et ce pour tout type de massif. De plus, une allée en stabilisé traverse l'ensemble de la promenade et relie les différentes aires de jeux qui jalonne le parcours. Parfois elle se dédouble et s'entremêle sous la frondaison des arbres et des pas japonais permettent une exploration de la promenade dans toute sa largeur.



date 2018

maîtrise d'ouvrage Plaine Commune

maîtrise d'œuvre

**Atelier Horizons, paysagiste mandataire**

L'arbre à Cam, paysagiste associée

Techni'cité, bureau d'études espaces publics

montant 1 610 000 € HT



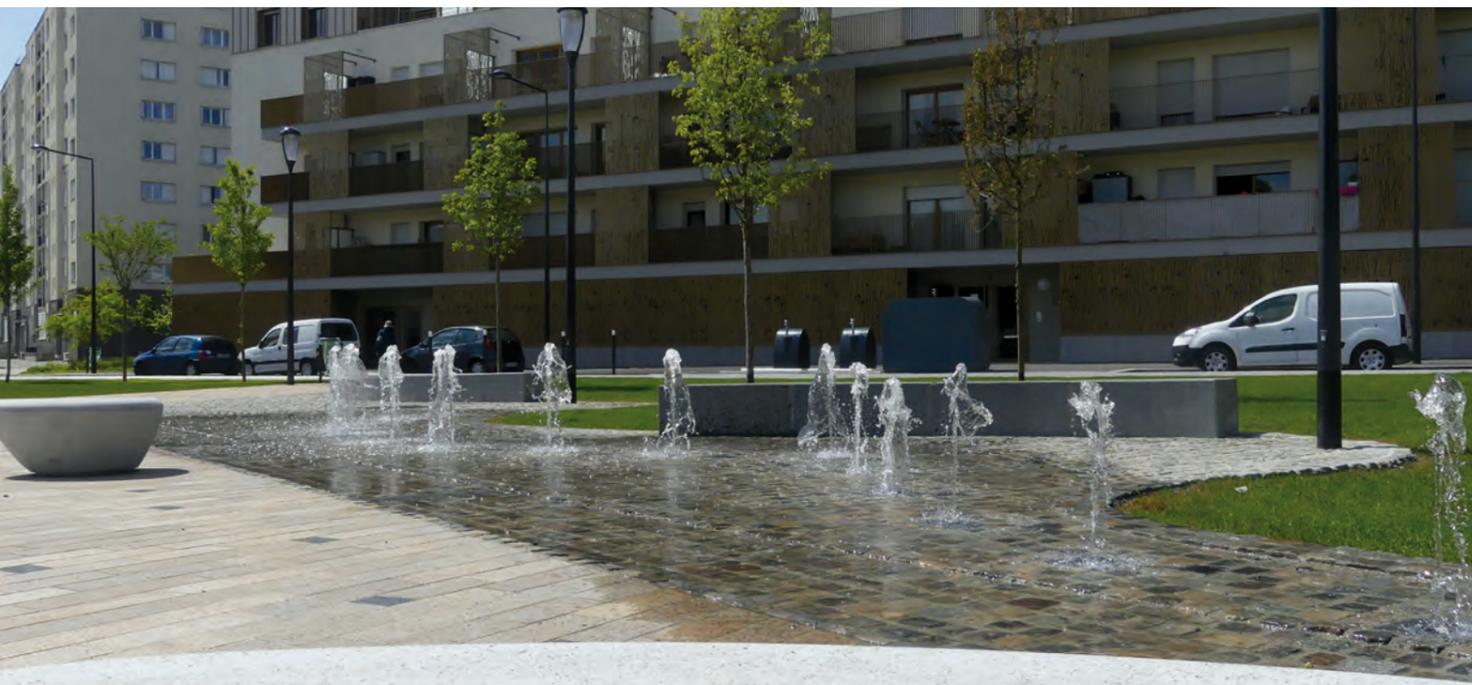
Le projet d'aménagement de la place Manouchian s'appuie sur son rôle au sein du quartier Pierre Sépard mais aussi sur les caractéristiques des programmes immobiliers qui viendront la border.

La place Manouchian est un seuil au nord du quartier. Elle accueille les nombreuses personnes empruntant le tramway passant le long de la RN1. Seuls des logements la bordent, aucune cellule commerciale ou service ne vient animer les rez-de-chaussée, configuration classique des places urbaines. Nous avons donc souhaité privilégier l'aménagement d'une place résidentielle articulant les différentes liaisons piétonnes et la promenade Jean Amblard.

«Place jardin», elle achève l'aménagement des espaces publics au nord du quartier et accompagne les autres esplanades vertes du projet urbain: la plaine des jeux, la prairie et le parc central.

Elle reprend un vocabulaire appartenant au jardin en le redimensionnant à l'échelle de la ville et de ses usages: tapis engazonnés, fontaine, jeux d'eau...

Le cœur de cette place (67,50/27 mètres) sera donc un lieu de détente pour les habitants, traversé en diagonale par un large tapis vert bordé de cheminements pour ne pas s'opposer à la logique des flux piétons axés sur la rue Monmousseau, armature majeure du quartier.



date 2018

maîtrise d'ouvrage Plaine Commune

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste mandataire

L'arbre à Cam, paysagiste associée

Techni'cité, bureau d'études espaces publics

montant 2 114 500 € HT



Plaine commune a souhaité la requalification de la rue du 19 mars 1962 à Saint-Denis. Cette voie interne dessert le quartier Pierre Sémard depuis l'avenue du colonel Fabien au sud et la RN1 à l'ouest.

Le programme mettait en avant les objectifs suivants:

- ▶ Requalifier la rue pour être en zone de circulation apaisée — zone 30.
- ▶ Marquer les entrées et sécuriser les carrefours internes au quartier.
- ▶ Insérer une piste cyclable.
- ▶ Maintenir un stationnement dans les proportions existantes et la possibilité de circulation de bus.
- ▶ Requalifier la place du stade et redéfinir l'éclairage public.

Notre projet propose donc de hiérarchiser les différents usages en dessinant des lanières parallèles revisitant l'urbanité de cette rue.

Trottoirs généreux, stationnements longitudinaux, banquettes plantées associant une variété d'arbres tiges de différentes silhouettes et pistes cyclables dédiées reconfigurent la rue. Chaque traversée piétonne, chaque fonction spécifique de la rue (arrêt de bus, bibliobus, placettes d'accès au stade...) font l'objet d'un traitement dédié et personnalisé dans une unité de matériaux constante.



date 2013

maîtrise d'ouvrage ville de Saint-Herblain

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste mandataire

Ceramide, bureau d'étude VRD

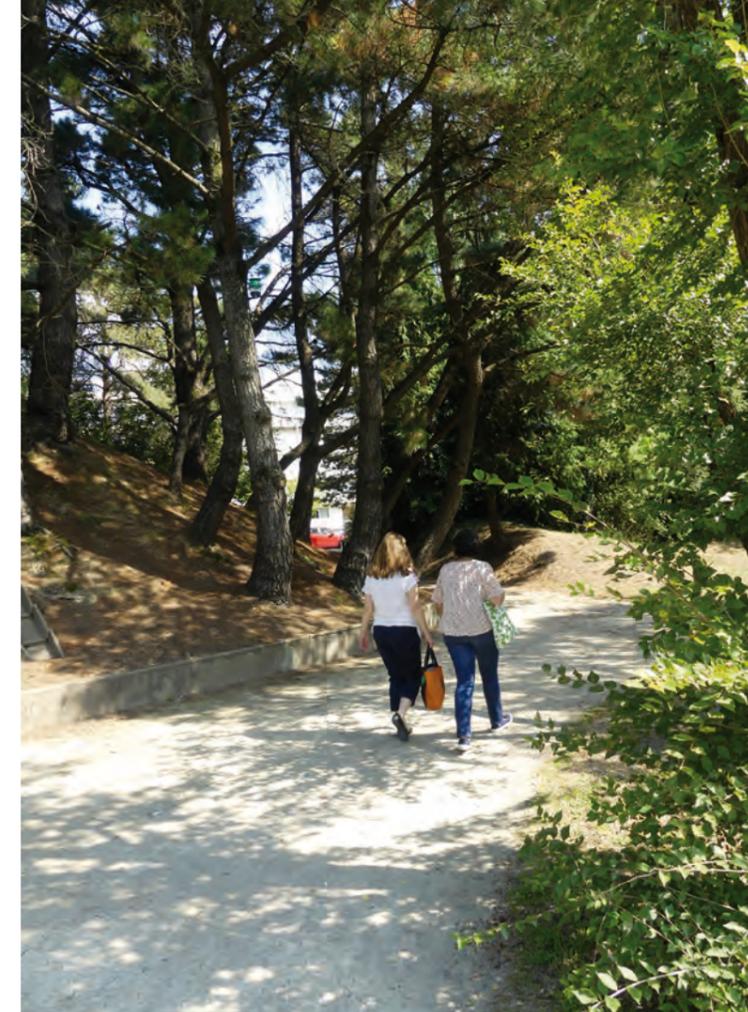
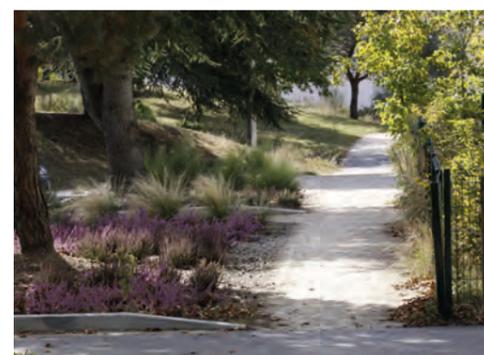
montant 517 000 € HT



Ce projet a donné lieu à de nombreuses réunions de travail et à la mise en place d'ateliers participatifs permettant de recueillir les ressentis des habitants riverains et de figer un scénario final mettant en place les grandes structures du projet, à savoir:

- ▶ Mettre la rue de Dijon en impasse au niveau du centre socio-culturel.
- ▶ Créer un plateau piétonnier sur l'entrée nord du CSC en lien avec la liaison douce proposée.
- ▶ Créer de fortes transversalités est-ouest à travers le parc.
- ▶ Privilégier les stationnements au sud du CSC avec toutefois des places PMR au nord.
- ▶ Créer des terrasses pour la salle familiale et le restaurant associatif.
- ▶ Retravailler l'ensemble des cheminements piétons pour les rendre plus confortables.
- ▶ Ouvrir la vue sur le CSC, qu'il soit plus lisible depuis la rue et la future liaison douce.

Tous ces enjeux et objectifs de projet ont été traduits en s'appuyant au maximum sur l'identité géométrique du parc qui privilégie l'usage du cercle.



date 2011

maîtrise d'ouvrage Silène

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Jacques Boucheton, architecte mandataire

GCA, bureau d'études VRD

montant 1 059 835 € HT pour 11 100 m<sup>2</sup>



Le site présentant de nombreux atouts architecturaux, urbains et paysagés. Une démarche douce a été privilégiée, appelant un travail de couture et de greffe ainsi que de concertation avec les habitants conforme à la charte *Qualirésidence*.

Plusieurs séquences sont venues rythmer et différencier cet îlot.

- ▶ Le quai met à distance du stationnement et s'élargit généreusement sous la forme d'un mail en léger porte-à-faux sur l'espace central.
- ▶ Le mail central ombragé accueille les jeux des plus jeunes.
- ▶ L'esplanade de jeux engazonnée.
- ▶ La pergola, axe fort de communication mais aussi d'appropriation par les habitants.
- ▶ La venelle, tisse le lien avec le nouvel îlot et entre les différentes échelles de bâtis.

La création d'espaces de typologie variés permet de favoriser le cheminement des personnes à mobilité réduite mais aussi sécurise les abords d'immeubles pour les jeunes enfants et pour la convivialité des rencontres.



date 2019

maîtrise d'ouvrage Silène

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Jacques Boucheton, architecte mandataire

Block, architectes associés

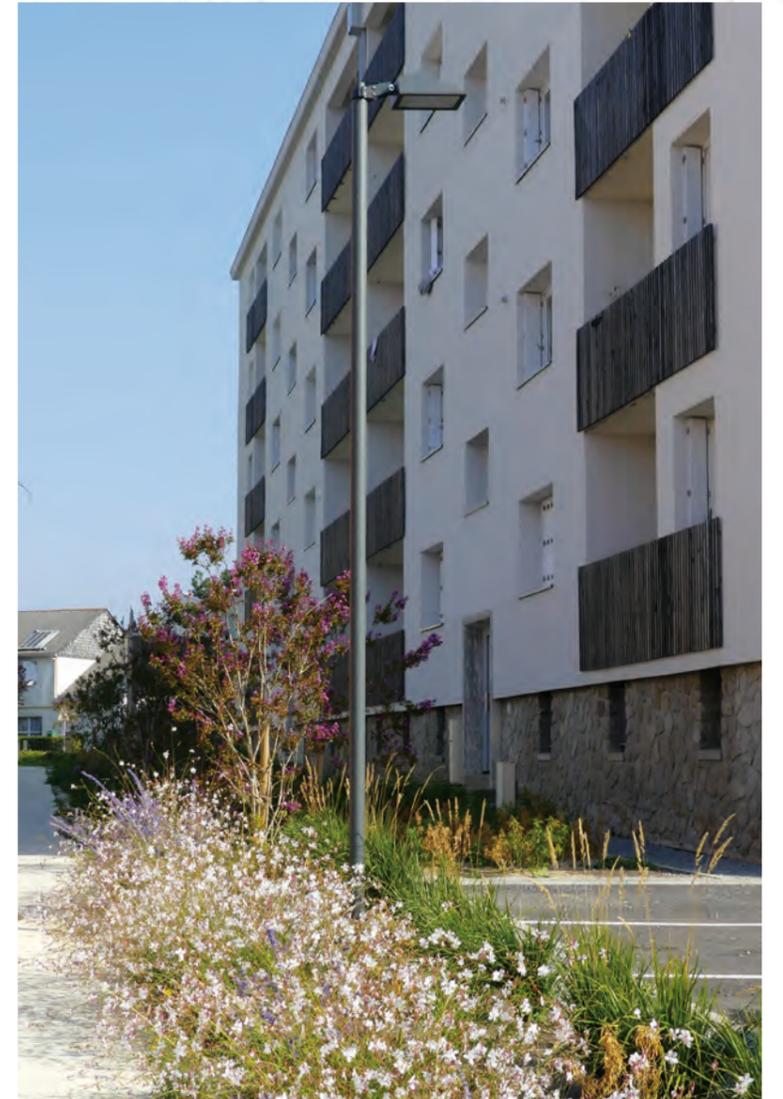
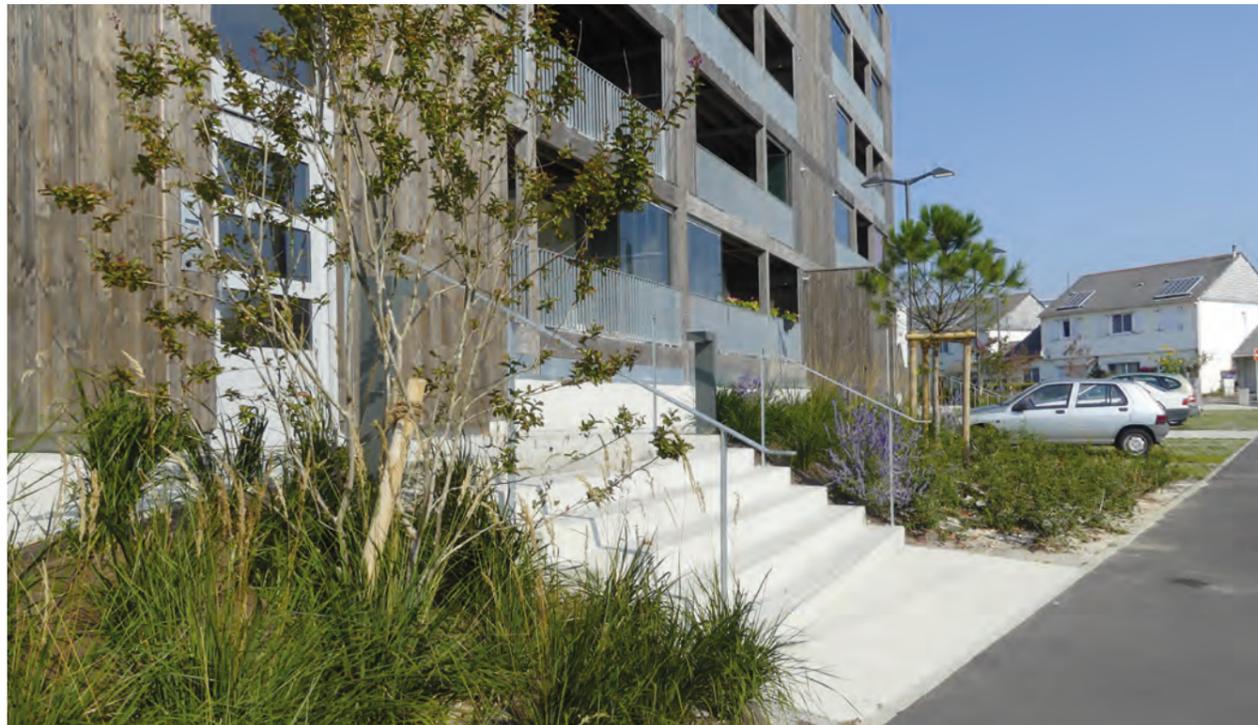
montant 6 055 000 € HT



En intervenant à la fois sur l'urbanisme du quartier et les espaces publics, la restructuration, la réhabilitation et la construction de logements, l'opération Plaisance a tout d'une opération ANRU.

Le projet propose la réhabilitation de 197 logements et d'un local associatif ainsi que la construction de trente logements neufs, opération en site occupé. L'intelligence du projet est de rééquilibrer le rapport entre les sept immeubles existants et le tissu pavillonnaire limitrophe. Ce dialogue se traduit par la création de deux axes piétons transversaux. Pour gommer l'impact du boulevard Laënnec, le projet intervient sur les espaces intersticiels par la qualification des pieds d'immeubles et la mise en place d'espaces semi-publics ouverts et/ou végétalisés. Sur les trois ensemble résidentiels de Plaisance 1, la volonté est de délimiter, voire de privatiser chaque bâtiment en créant des espaces dédiés et partagés propres à chaque unité.

Le cœur de l'îlot accueille deux grandes lanières végétales, lieux de rencontre, de jeux ou de promenade. Dans l'une d'elle, des jardins partagés seront mis en place pour les résidents jardiniers.



date 2019

maîtrise d'ouvrage Silène

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

Brenac & Gonzales, architectes mandataires,

Urbanmakers, architectes associés

concours

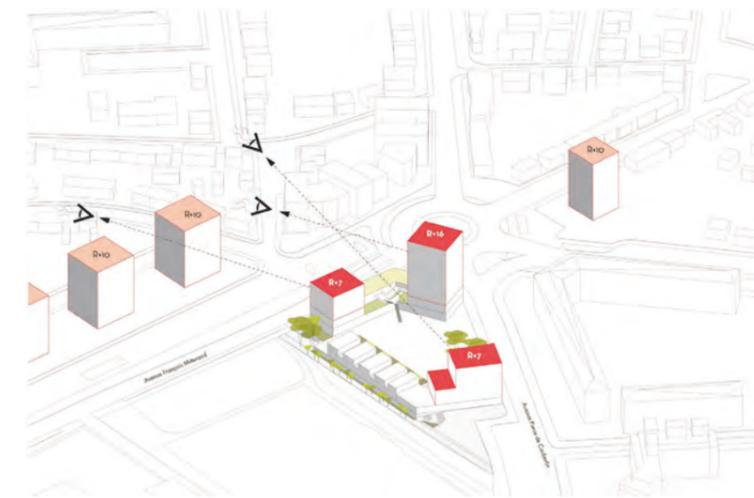


Programme de 135 logements locatifs et accession associés  
à 1000 m<sup>2</sup> d'équipements

Le projet se situe entre deux éléments du patrimoine paysagé nazairien: le bois Joalland et le front de mer, porte de l'estuaire de la Loire. Le projet végétal du cœur d'îlot emprunte donc à ces deux territoires les ambiances et les compositions végétales dans une simplicité d'associations permettant d'assurer une bonne pérennité au projet.

Le projet architectural propose à la fois une quête de l'horizon (tour de seize étages tournée vers l'océan) mais également une intimité plus domestique (maisons en accession, salle communale). La composition tient compte de ces deux éléments fondateurs.

Le projet de paysage propose donc à la fois un jardin parcouru, traversé, partagé, mais aussi un jardin observé, regardé depuis les logements en étages. Il offre ainsi une broderie végétale depuis les étages les plus hauts.



date 2009

maîtrise d'ouvrage Habitat 44

maîtrise d'œuvre

Atelier Horizons, paysagiste

montant 115 000 € HT



Le projet vise à retrouver une unité paysagère dans l'esprit du parc originel. La rue principale bordée de stationnements devient une voie partagée par tous les usagers, son tracé simplifié en une seule voie à sens unique. Les circulations piétons en stabilisé à l'intérieur du parc sont axées sur la serre et la pergola.

Le projet paysager retrouve l'esprit du parc avec l'association d'arbustes rustiques florifères majoritairement persistants. Magnolias et tulipiers isolés viennent renforcer l'ambiance de parc dans la partie centrale entre les deux groupes d'habitations.

Cette réflexion intègre les règles de gestion différenciée que nous avons mis récemment en place avec Habitat 44.



# SEGRÉ Quartier de la gare

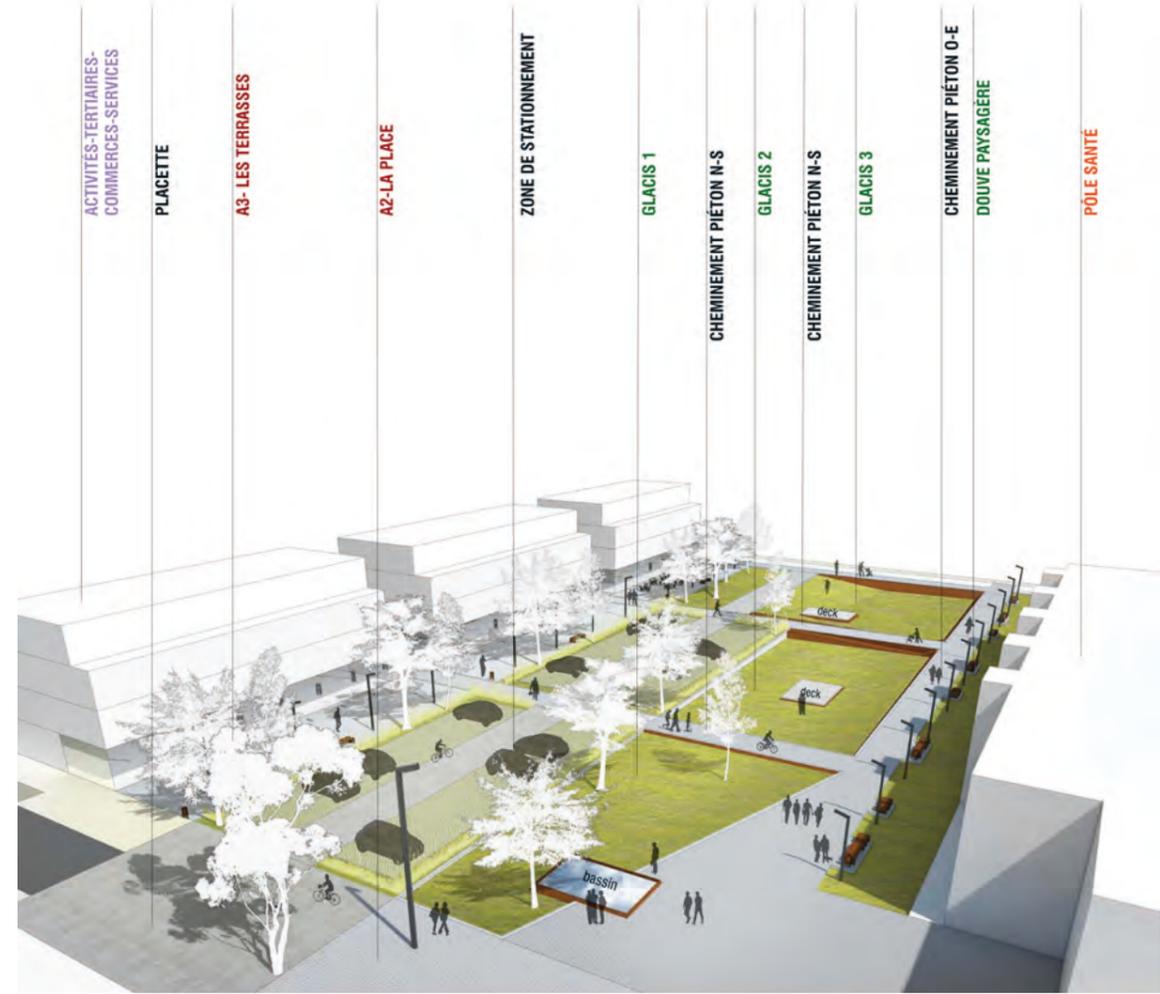
date chantier en cours  
maîtrise d'ouvrage Sodemel  
maîtrise d'œuvre  
**Atelier Horizons, paysagiste**  
Jacques Boucheton Architecte mandataire,  
enveloppe travaux 8 185 000 € HT



A travers ce projet, l'objectif de la Commune est de développer un vrai quartier de ville afin de structurer le quart sud-est de l'agglomération et de répondre à l'obsolescence des équipements médicaux, par l'implantation du pôle santé.

Il s'agit aussi d'aménager un site en continuité du centre-ville pour ne pas créer un quartier isolé sans liens avec l'existant en s'appuyant aux franges bâties du quartier de la Gare.

Il convient donc de poursuivre le projet d'urbanisation initié en 2004 par la création du lotissement de la Miochaie, tout en proposant une rupture par une urbanisation novatrice, plus respectueuse des objectifs du développement durable et de mixité sociale.



date 2015 et 2018  
maîtrise d'ouvrage  
ville de Verrières-le-Buisson  
maîtrise d'œuvre  
**Atelier Horizons, paysagiste mandataire**  
Techni'cité, bureau d'études espaces publics  
montant 1 839 362 € HT



Après avoir réaménagé la rue d'Estienne d'Orves et la rue Paron, la commune de Verrières-le-Buisson a souhaité poursuivre cette reconquête du centre ville en lançant l'aménagement du passage du Village qui relie les deux rues.

Peu lisible, le passage du village présente une géométrie particulière, en angle droit, qui ne facilite pas la perception d'une continuité de cette traverse urbaine. Cette difficulté de lecture est accentuée par la mise en place, au fil du temps, de diverses jardinières et mobiliers masquant la transition d'une séquence à l'autre. Retrouver une perméabilité visuelle minimisant les ruptures de parcours est l'enjeu du projet. C'est aussi l'occasion de mettre en place une unité du lieu, même si nous ne pouvons pas, dans le cadre de cette mission, avoir d'actions concrètes sur les façades commerçantes.

À travers ce réaménagement, l'objectif principal des élus est de dynamiser les commerces un peu à l'écart des flux piétonniers principaux mais aussi d'en faciliter les accès aux personnes à mobilité réduite. Nous proposons donc que ce passage devienne un « passage jardin », à la fois paisible et fonctionnel, une promenade commerçante qui extrait le visiteur de la rue.

